G B de Boucherville

La Minerve

JOURNAL POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES

VOL. XLII. EDITION QUOTIDIENNE, MONTREAL, LUNDI MATIN, 29 AOUT 1870. No. 294.

CORPORATION DE MONTREAL.

TAXE DES ECOLES DE LA CITE.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'*Un État de la Propriété Foncière*, dans cette Cité, divisé en quatre listes distinctes, d'après les dénominations religieuses, en vertu de l'Acte 32 Victoria, Chapitre seize, pour amender les lois concernant l'Education dans cette Province, est maintenant terminé et déposé au Bureau du soussigné, où les dites listes pourront être examinées pendant trente jours de cette date.

JAMES F. D. BLACK,
Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité,
Hotel-de-Ville,
Montréal, 20 Août, 1870. 287—tsc

Société Mutuelle de Construction

DE MONTAEAL.

L'ASSEMBLÉE pour le TIRAGE de la QUATORZIÈME APPROPRIATION aura lieu au BUREAU de la Société No. 10½, rue St. Bonaventure, MERCREDI, le 31 AOUT courant, à SEPT heures et demie du soir.

Par ordre,

L. H. CHARBONNEAU,
Sec.-Trésorier.

Montréal, 4 Août 1870.—274

LA BANQUE DU PEUPLE

DIVIDENDE No 70.

LES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE DU PEUPLE sont par les présentes notifiés qu'un DIVIDENDE Semi-Annuel de 3 0/0, TROIS PAR CENT, pour les six mois courant, a été déclaré, et sera payable LUNDI, le 5 SEPTEMBRE prochain et les jours suivants.

Le Livre de Transfert sera fermé depuis le 17 au 31 AOUT inclusivement.

Par ordre du Bureau de Direction,

A. A. TROTTIER,
Caissier.

Montréal, 13 Août 1870. 282—B c

AVIS AUX INVENTEURS.

Les Inventeurs Canadiens sont informés que le soussigné a ouvert une AGENCE pour l'obtention de Brevets d'Invention en Canada et aux Etats-Unis, ainsi que pour l'Enregistrement des Marques de Commerce et de Bois, Dessins de Fabrique, Droits d'Auteur, &c. Sa position au siège du Gouvernement lui permet de servir les intérêts de ses clients plus facilement, plus promptement et à meilleur marché que qui que ce soit, surtout pour l'obtention de Brevets Américains.—Lois, Circulaires et renseignements fournis *gratuitement*.

T. G. COURSOLLES,
Ottawa.

29 Juillet. 269—g

A PRETER,

DIVERSES SOMMES D'ARGENT, de £500 et au-dessus, sur bonnes propriétés de ville.

AUSSI,

PLUSIEURS PROPRIÉTÉS de Ville et de Campagne A VENDRE.

CONSTITUTS, petit et gros, achetés à escompte.

PAPINEAU, PAPINEAU ET DURAND,
Notaires Publics,
31, Petite Rue St. Jacques, (en haut).

21 octobre.

COMPTABILITÉ.

Une personne ayant 17 ans d'expérience dans la tenue des livres et la comptabilité en général, offre ses services aux marchands de cette ville qui auraient des livres à faire monter, ajuster ou prouver. Elle se chargera en même temps de faire subir à telles méthodes de comptabilité qui lui seront soumises, les changements les plus propres à donner un état clair et succinct des affaires d'un marchand.

S'adresser à E. L. I., Boîte 230½, Bureau de Poste, Montréal.

10 juin. j—228

Information Demandée ! !

On a besoin d'information sur M. FRANÇOIS AUBERTIN, époux de Céleste Vadeboncœur, âgé d'environ 61 ans, qui a quitté le Canada pour aller en Californie en 1858. Il est d'une taille moyenne, son teint est brun, il est Canadien-Français, mais il parle l'Anglais facilement; il est natif de Boucherville, District de Montréal, P. Q., Canada.

Nous prions le Consul Britannique et le Clergé Catholique ou autres d'en prendre information tant en Californie qu'en Australie. Ces informations pourraient être communiquées au bureau de *La Minerve* et du *Nouveau-Monde*, Montréal, Canada, ou à l'Hôtel-Dieu de Montréal, Canada.

Les journaux de Californie et de l'Australie sont priés de reproduire.

Montréal, 5 Juillet 1870. 247 p

AVIS.

Monsieur FRANÇOIS MONTIGNY, de la paroisse de St. Martin, a trouvé ces jours derniers, une certaine somme d'argent; le propriétaire pourra l'obtenir en s'adressant à M. François Montigny et en payant les frais d'annonce.

Bord-à-Plouffe, 10 Mai 1870.—1

AVIS.

Des informations sont demandées par les Sœurs de la Providence sur une SOURDE-MUETTE âgée de 40 ans qui a été vue hier au coin des Rues Ontario et St. Denis.

Août.

AVIS.

Je préviens les marchands et le public en général, que je ne serai responsable d'aucune dette faite par ma femme, Emélie Prudhomme, sans une autorisation écrite de ma part.

FRANÇOIS BRISBOIS.

St. Jérôme 17 Août 1870.—287 dm

AVIS.

Je certifie par les présentes que MADAME ST. ARNAULT de St. Timothée, m'a guéri une verrue chancreuse au pouce; grâce à ses emplâtres, je puis dire que selon toute apparence, je suis bien.

NESTOR BISSONNETTE.

St. Timothée, 20 août 1870.

CÉLÈBRE EAU MINÉRALE

DE VICHY, (FRANCE.)

Les soussignés viennent de recevoir un approvisionnement des Célèbres Eaux Minérales de Vichy directement des Sources. Aussi des

Pastilles de Vichy et les Sels de Vichy pour les Bains.

L'intraction des Sels et la mise en bouteilles des Eaux de Vichy se font sous l'inspection immédiate du Gouvernement Français, ce qui est une entière garantie de la pureté de chaque article toujours marquée du sceau du Gouvernement.

On envoie franc de port sur demande un pamphlet en Français et en Anglais contenant des explications complètes.

LYMANS, CLARE & CIE.
Agents en Gros pour le Canada.

Montréal, 11 août 1870. 279—m

Natrokaii, ou Extrait de Savon

DE COULDEN

Supérieur à aucune autre composition sponacée en usage et garantie de faire du Savon sans chaux ou lessive et sans difficulté.

A Vendre chez tous les Droguistes et les Marchands de campagne.

Baume Pectoral de Marrube de Goulden

Remède inappréciable qui ne manque jamais de guérir le Rhume, la Toux, l'Influenza, l'Enrouement, le Mal de Gorge, la Coqueluche et l'Irritation qu'éprouvent les Orateurs et les Chantres. C'est un remède efficace contre la Consomption.

PASTILLES A VERS VEGETABLES DE GOULDEN

Remède agréable, sûr et efficace d'après des centaines de certificats.

N.B.—Aucun autre purgatif n'est nécessaire après cela. Préparé seulement par

J. GOULDEN, Droguiste,
177 et 179, Grande Rue St. Laurent, et 363 Rue Ste. Catherine, Montréal.

18 Août. 281—r

AVIS.

COUVERTURES CORNWALL.

LA COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE DE CORNWALL ese mettra le public en garde contre une fausse imitation de leurs célèbres couvertures maintenant importées d'Angleterre dans ce pays, et si bien contrefaites qu'elles font croire au public qu'elles sont de manufacture canadienne. Le genre et l'apparence générale des couvertures de Cornwall ont été imitées avec soin et ont ainsi la forme et l'imprimé des étiquettes, excepté cependant que les mots "Cornwall Manufacturing Company," ont été remplacés par "Canadian Manufacture." Les personnes qui désirent obtenir des articles de bonne qualité et non falsifiées, devront examiner si les mots 'Cornwall Manufacturing Company" sont sur les étiquettes de chaque paire de couvertures.

Cornwall, 17 août 1870.—dxs k 287

OWLS HEAD MOUNTAIN HOUSE

LAC MEMPHREMAGOG, P.Q.

Cet Hôtel élégant et bien situé sera ouvert aux visiteurs, le et après le premier Juillet 1870. Il a été entièrement réparé par le propriétaire. Il y aura toute facilité pour prendre les Bains, faire la Pêche, pour les promenades sur l'eau. La beauté du site ne peut être surpassée en Canada.

☞ Les Touristes peuvent se rendre à cet endroit favori, par le Chemin de Fer du Grand-Tronc, et de la vallée du Massawippi. Le steamer *Lady of the Lake* se rendra assez tôt le matin suivant pour que les passagers puissent prendre le déjeuner.

Chemin de Fer du Grand-Tronc *vid* Waterloo Diligence jusqu'à Magog.

KEMPTON & CIE.,
Propriétaires.

Juillet. 257—i

TABLES DE BILLARD

ET

JEUX DE BAGATELLE

Offerts en vente par les soussignés avec les célèbres Bandes Américaines à Patentes, avec Lits d'Ardoise et Appareil complet de queues; les Billes, les Marqueurs et les Tables sont d'une qualité égale à tous ceux qui se font en Amérique. On peut aussi s'en servir comme Tables à Dîner.

On a en mains des Tables de toute grandeur

Qui seront faites sur commande

A TRÈS BAS PRIX.

On a aussi continuellement en mains un grand et complet

ASSORTIMENT DE MEUBLES !

J. & W. HILTON,

NO. 61,--GRANDE RUE ST. JACQUES,--NO. 61

17 Février. 134—r

Dissolution de Société.

La Société existant ci-devant entre les soussignés, sous la raison sociale de POUPART & BOURASSA a été dissoute de consentement mutuel le 5 Août 1870.

Toutes personnes endettées envers la dite société sont priées de venir payer leurs comptes entre les mains de M. A. POUPART ancienne place d'affaires de la dite société, où seront aussi réglées les réclamations de la dite société.

A. POUPART,
T. BOURASSA.

Le soussigné ayant succédé à la Société de POUPART & BOURASSA a le plaisir d'informer ses amis et ses pratiques en général qu'il continuera les affaires comme ci-devant au même endroit. Il espère par une attention stricte à bien servir ses pratiques, mériter une large part du patronage public.

A. POUPART.

Montréal, 5 Août 1870. 275—um k

Avis de Société.

AVIS est par les présentes donné que les soussignés ont formé une société pour le COMMERCE DE BOIS en général, pour scier et acheter des billots et autres bois; aussi, pour la manufacture de ceux-ci sous le nom de "L'Assomption Lumber Co.," ayant leur place d'affaires au Bout de l'Isle, Lachennie.

Adresse: "Bureau de Poste, St. Paul l'Hermite."

WM. J. POPE, Bout de l'Ile,
O. SHEPARD, Boston, Mass.,
LEWIS A. HALL, Montréal,
EDWIN POPE, Boston,
GEO. W. POPE, East Machias, Maine,
JAMES O. POPE, Machias, Maine.

WM. J. POPE, Agent,
St. Paul l'Hermite,
Province de Québec.

Montréal, 16 juillet 1870. A C 1—266

P. PICARD

No. 69, Rue St Antoine,

MARCHAND D'ORNEMENTS D'EGLISE ! !

De Livres, d'Objets de Piété et d'Articles de Fantaisie.

M. PICARD attire particulièrement l'attention du CLERGÉ sur le NOUVEAU MAGASIN qu'il VIENT D'OUVRIR au numéro ci-haut mentionné, où il aura en mains a des PRIX TRÈS MODÉRÉS, tout ce qui peut convenir au Clergé.

☞ Une visite est respectueusement sollicitée.

18 Juin. 234—2½m k

AVIS.

Aux Clergé et Communautés Religieuses.

Les soussignés prennent la liberté d'informer les Messieurs du Clergé et les Communautés Religieuses que la balance des ORNEMENTS D'ÉGLISE et autres objets propres au culte Catholique, seront vendus *sans réserve* par encan public, au magasin de la SUCCESSION JOS. BEAUDRY, le 7 Septembre prochain à 10 heures A. M.

LES EXÉCUTEURS DE FEU
JOS. BEAUDRY.

27 juillet.—266

Au Clergé Catholique de la Puissance du Canada.

VIN DE MESSE! VIN DE MESSE!

Les soussignés ont constamment en mains des VINS PURS, importés par eux-mêmes directement de Bordeaux et Xérès, expressément pour l'usage du St. Sacrifice de la Messe.

Ces vins sont vendus avec l'autorisation de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Montréal.

DUFRESNE & McGARITY,
221, Rue Notre-Dame.

Maison Succursale,
Rue Sussex, Ottawa.

12 août. 280

AUX FAMILLES.

NOUVEAU MAGASIN D'EPICERIES

Mathieu & Trudel

MARCHANDS DE

VINS, LIQUEURS,

ÉPICERIES DE CHOIX, &c.,

EN GROS ET EN DÉTAIL

No. 83,--Rue Notre-Dame,--No. 88

☞ Près de la Rue Bonsecours. ☜

EUCLIDE MATHIEU, Ci-devant chez Trudel & Vincent.	VICTOR TRUDEL. Ci-devant chez Dufresne & McGarity.

MONTRÉAL.

1er Août. 270—dm k

Emmagasinage

POUR TOUTES SORTES DE

MARCHANDISES

CAVES & VOUTES

EXTRÊMEMENT FRAICHES pour l'ÉTÉ, et à l'ÉPREUVE de la GELÉE pour l'HIVER, très adaptées pour

Vins, Liqueurs, Huile, Poissons,

&c., &c., &c.

AU

HANGARD DE BRIQUE ROUGE

Nos. 273, 275 & 277.

RUE DES COMMISSAIRES

John Chamard.

21 Juin 1870. 237—sm k

BOTTES SOULIERS BOTTES

MM. BRODEUR & BEAUVAIS, No. 278, Rue Notre-Dame, viennent de recevoir des meilleures manufactures d'Angleterre, un nouvel assortiment de Chaussures pour Messieurs, convenables pour l'été et l'automne. Aussi, des Bottines Françaises pour Dames: des Souliers pour Dames de la Princesse Alice, Pantoufles brodées pour Dames, Pantoufles avec talons en Chevreau noir, Bottines pour Dames en Chevreau blanc, Satin et de Jean, qu'on a toujours en mains et qu'on offre en vente a des prix très raisonnables pour du comptant.

N. B.—Un assortiment considérable de Bottes en Toile pour Messieurs, Dames, Demoiselles, Garçons et Enfants, à moitié prix. Ces marchandises seront vendues pour argent comptant seulement.

BRODEUR & BEAUVAIS,
Successeurs de J. & T. BELL,
278, Rue Notre-Dame, Montréal.

12 août.—280 m k

GRANDE EXHIBITION.

Un Magnifique LOT DE STATUES pour Tabaconiste ou pour Jardin, fait ici par LOUIS JOHIN. En vente chez

JOSEPH T. SAUCIER,
Tabaconiste,
No. 19, Rue St. Laurent, Montréal.

4 Juin. 223—tm k

A VENDRE

Un MAGASIN et une RÉSIDENCE de CAMPAGNE; une place d'affaires enviable dans le village de ST. REMI, consistant en un magasin de première classe, avec une résidence y comprise, et une maison détachée, ci-devant occupée par H. McGILL & CIE., Termes faciles et titres incontestables. Pour les conditions, s'adresser chez MM.

BUREAU & NORMANDEAU,
Notaires, etc.
65, Rue St. François-Xavier.

1 octobre—213

A LOUER

Au centre de South Durham un MAGNIFIQUE MAGASIN, avec comptoir, tiroirs, tablettes, &c., avec bonne cave et hangard. Conditions faciles.

S'adresser sur les lieux,

JOS. BRISEBOIS.

25 Juillet 1870. 285

A LOUER

La MAISON maintenant occupée par S. A. R. le Prince Arthur, No. 3, Place Dalhousie; possession au premier Mai prochain. S'adresser à

R. NICHOLSON,
Marché Ste. Anne.

4 février.—123

On a besoin d'une Maison pour de l'argent comptant.

Quelqu'un désire acheter comptant sur ou près de la rue St. Denis, une maison contenant les améliorations modernes. Toute personne qui aurait une telle propriété à vendre, est priée d'en informer le soussigné avant une heure p.m., mercredi, le 24 courant.

H. H. GEDDES,
Agent d'Immeubles et de Placements
188, rue St. Jacques,
Porte voisine du Bureau de Poste.

23 août.—289 us k

A VENDRE

PLUSIEURS BONNES TERRES sur le Fleuve St. Laurent, Paroisse de la LonguePointe, à trois milles de la ville. Ces terres offrent de grands avantages aux acquéreurs. Elles sont communes.

TROIS MAGNIFIQUES LOTS de 6, 5 et 4 arpents, sur le Fleuve St. Laurent, Longue-Pointe, à un mille de la ville.

UNE BELLE TERRE, aux Rapides de Chambly, avec une MAISON en brique à deux étages de première classe, Grange, Etable, &c.

UNE SUPERBE TERRE à St. Rubert, de 250 arpents.

TROIS AUTRES BELLES TERRES à St. Laurent, trois milles de la ville.

Pour plus amples informations, s'adresser à

HENRY J. MEYER, Notaire.
North British Chambers, rue de l'Hôpital,
275—r Montréal.

A LOUER

La propriété sur la rue Ste. Catherine, comprenant une Tannerie, une Maison en Brique, connue comme le No. 339, convenable pour autres fins de manufactures. Possession le 1er de Mai prochain.

S'adresser à

WELCH & BULLOCK,
Avocats,
No. 60, Petite rue St. Jacques.

avril—176 B

A Vendre à de Grands Avantages

DEUX MAGNIFIQUES

TERRES EN CULTURE

L'une située dans la Paroisse de St. Hubert, dans le rang connu sous le nom de *Grande Ligne*, sur le chemin qui relie St. Lambert à Chambly, à une distance de six milles de Montréal et trois milles de l'Eglise de la Paroisse, contenant deux cent trois arpents, en superficie, dont cent cinquante en culture et le reste en bois, avec Maison, Grange, &c., &c.

L'autre située dans la Paroisse de Boucherville, dans le cinquième rang de la dite Paroisse, contenant quatre-vingt-douze arpents en superficie, à une distance de dix milles de Montréal et cinq milles de l'Eglise de la Paroisse, le tout en culture, avec Maison, Granges, &c., &c.

Ces propriétés seront en vente de gré à gré jusqu'à LUNDI, le 26 SEPTEMBRE prochain, auquel jour elles seront vendues à l'encan à la porte de l'EGLISE DE ST. HUBERT, à 11 heures du matin.

Conditions faciles.

Pour plus amples informations, s'adresser à

XAVIER SICOTTE,
Le Propriétaire.

Ou chez MM. MOUSSEAU & DAVID,
No. 16 Petite Rue St. Jacques.

21 Août. 291—um

A VENDRE.

L'HON. M. L. RENAUD OFFRE EN VENTE :

1o.—UNE MAISON EN PIERRE DE TAILLE de première classe No. 15 Rue Berri près du Carré Viger. Loyer £90 0 0.

2o.—DEUX MAISONS EN BRIQUES à 4 Etages situées au coin des Rues St. Antoine et Ste. Marguerite, formant les 4 magnifiques logements Nos. 86, 88½, 88, et 88½, de la Rue St. Antoine, avec une large Boutique en Briques à 4 Etages de 45 pieds de profondeur sur environ 25 pieds de longueur, avec entrée sur la Rue Ste. Marguerite. Cette Boutique peut très facilement être convertie en Ecole, Manufacture ou Atelier. Loyer £225. 0 0.

3o.—DEUX MAISONS EN BOIS Nos. 26 et 28, de la Rue Lamontagne, louée £32. 0 0

4o.—DEUX MAISONS Nos, 1 et 8, de la Rue Roiland attenantes aux précédentes. Loyer, £72 0 0

5o.—UN VASTE TERRAIN situé aux Tanneries des Rolland, sur le chemin de Lachine près de l'Eglise St. Henri, avec deux maisons louées comme Maisons d'école pour la Municipalité.

6o.—UN EMPLACEMENT situé au Village de Lachine No, 4 Rue du Marché 40 pieds par 90.

7o.—UNE MAISON ET EMPLACEMENT avec Boulangerie située au Village de Ste. Anne de Lapérade.

8o.—CINQ SUPERBES TERRES situées sur les bords du Lac Aylmer, Townships de Stratford & Winslow, étant les Lots Nos. 46, 49, 50 et 51, de Stratford et le No. 4, de Winslow

Ces lots qui contiennent environ 200 acres de terre en superficie dont près de la moitié est en culture et le reste bien boisé, peuvent former deux magnifiques établissements de 250 acres chacun ayant 15 acres de front sur environ 17 acres de profondeur chacun.

Les autres Lots, situés à quelques arpents de l'Eglise du lieu, offrent une situation excellente pour une Maison de Commerce. Outre qu'ils sont bâtis de magnifiques Granges, Etables, &c., ils contiennent une Perlasserie toute montée, un Moulin à scie et un Moulin à Farine (ce dernier inachevé) assis sur un excellent pouvoir d'eau.

Aussi: Des Voitures, Attelages, Instruments Aratoires, Presse à Foin, &c.

☞ Prix excessivement réduits.

Conditions: Faciles.

S'adresser à Montréal: Au Bureau de l'HON RENAUD, No. 38, Rue des Enfants Trouvés à F. X. A. Trudel, No. 223, Rue Notre-Dame, Avocat.

S'adresser à Québec à J. Bte. Renaud, Ecr.

30 Août.—k o

Collège Commercial de Montmagny

L'encouragement qu'a eu le soussigné depuis six ans qu'il a fondé cette maison, lui promet aujourd'hui de réduire le prix à $9 par mois ou $90 pour l'année.

L'instruction est surtout commerciale Anglaise pour les sujets d'origine Française et commerciale Française pour ceux d'origine Anglaise.

On donne une attention toute spéciale à l'enseignement de la langue Anglaise, au calcul, à la Tenue des Livres, et à former les élèves à une belle écriture.

La pension est très bonne; jamais de plaintes à ce sujet. La discipline et l'ordre sont le but constant de la surveillance active des Professeurs et du Principal, dont la longue expérience dans l'enseignement est bien connue.

Pour le prospectus et plus amples informations, s'adresser à

M. OVIDE DUFRESNE,
209 et 211, Rue des Commissaires, Montréal.

CANDIDE DUFRESNE,
Principal.

13 Juillet. 254—8 Sept p

Ecole d'Agriculture de l'Assomption

RENTRÉE DES ÉLÈVES et ouvertures du Pensionnat, le 5 SEPTEMBRE prochain.

23 Août. 289—dz

Academie Commerciale Catholique

DE MONTREAL

NOS 31 & 33 RUE COTE

La réouverture des Classes aura lieu LUNDI, le CINQ SEPTEMBRE prochain.

Comme le logement occupé ci-devant par le Principal a été converti en classes, nous pourrons admettre plus d'élèves que par le passé.

Pour les conditions et toutes les particularités, s'adresser au Principal, à l'Académie, Rue Coté, No. 31.

De 9 heures à 11 heures A. M.
" 1 " à 4 " P. M.

U. E. ARCHAMBAULT,
Principal.

Montréal, 25 août 1370. 291—um

COUVENT DE LONGUEUIL.

La rentrée des élèves au Couvent de Longueuil aura lieu le 5 SEPTEMBRE.

20 août.—ti p 287

Collége Joliette

La rentrée des élèves au Collége de Joliette est fixée au SIX de SEPTEMBRE.

20 août.—si D 287

Collège de Montreal

LA RENTRÉE DES ÉLÈVES du Collège de Montréal aura lieu le HUIT SEPTEMBRE.

CHS. LENOIR, Prêtre,
Directeur.

25 Août. 292—h

College de St. Hyacinthe

La rentrée des Elèves du Collége de St. Hyacinthe aura lieu MARDI, le 6 SEPTEMBRE.

25 août 1870. 291—i

Collége de l'Assomption.

La rentrée des élèves au Collége de l'Assomption, aura lieu le CINQ de SEPTEMBRE.

27 aout, 293

Collége de Rigaud.

La rentrée des élèves du College de Rigaud aura lieu le SEPT de SEPTEMBRE.

F. X. CHOUINARD, Ptre,
Directeur.

27 aout.—293

LE CONCOURS PROVINCIAL

AGRICOLE et INDUSTRIEL

POUR 1870

OUVERT AU MONDE ENTIER !

Aura lieu en la Cité de Montréal

MARDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI

13, 14, 15 ET 16 SEPTEMBRE

SUR LE TERRAIN, AVENUE MONT-ROYAL

Près du Mile-End.

Prix offerts ..... $12,000 à $15,000

Pour la liste des prix et les blancs d'entrée dans les deux départements, s'adresser au Secrétaire du Conseil d'Agriculture, No. 615, rue Craig, à Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté, qui en seront amplement pourvus.

Les entrées dans le Département Agricole devront NÉCESSAIREMENT être faites le ou avant SAMEDI, le 27 AOUT, mais pour les produits agricoles, ce temps sera prolongé jusqu'à SAMEDI, le 3 SEPTEMBRE, ainsi que pour les objets du Département Industriel.

N.B.—Messieurs les concurrents voudront bien faire leurs entrées aux dates spécifiées ci-haut, après lesquelles le Secrétaire les refusera infailliblement; cet ordre étant nécessaire pour terminer les bâtisses et autres préparatifs de l'Exposition.

Des arrangements seront faits avec les principales lignes de Chemin de Fer et de Navigation, pour rapporter, FRANCO, à destination, tout objet ou animal exposé qui n'aura pas été vendu.

Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné, Secrétaire du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec,

GEORGES LECLÈRE,
Secrétaire C. A. P. Q.

Montréal, 1er Juillet 1870. 242—E

AVIS.

Le soussigné prend la liberté d'annoncer au public qu'il SOIGNE et GUERIT le MAL DE MATRICE sans remède et sans causer la moindre douleur, et en garantit la guérison quelqu'en soit la gravité.

ANTOINE ST. JEAN
588, rue Ste. Marie, Montréal.

11 août 1870. 280—um

Ecole Modèle choisie de Montréal

Nos. 6, 8 et 10, RUE St. CONSTANT

Cette institution recommencera ses cours LUNDI, le VINGT-NEUF courant, à NEUF heures A. M.

On y donnera à des conditions modérées, des Leçons d'Anglais, de Français, de Commerce et de Mathématiques.

Pour les conditions, s'adresser à l'Ecole.

WM. DORAN,
Principal.

23 août.—289

Haute Education Commerciale

COLLÉGE MASSON

TERREBONNE.

RENTRÉE DES ÉLÈVES le PREMIER de SEPTEMBRE.

Montréal, 24 août 1870. 290—j

Collége Industriel et Commercial

DE LONGUEUIL.

La rentrée des Elèves du COLLÉGE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE LONGUEUIL, aura lieu JEUDI, 1er SEPTEMBRE prochain.

Montréal, 22 août, 1870. 280—1

Institution des Sourds - Muets

AU

COTEAU ST. LOUIS.

La rentrée des Elèves de cette Institution aura lieu le PREMIER de SEPTEMBRE.

Il y aura une innovation marquante dans l'enseignement, car on va y adopter la méthode qui consiste à faire parler les Sourds et Muets.

Montréal, 25 août 1870. 292

Académie Anglaise et Française

DE

MELLE. CLARKE

POUR LES DEMOISELLES

No. 32,--Rue St. Denis,--No. 32

(Près du Carré Viger.)

Les Cours de cette institution s'ouvriront JEUDI, le PREMIER SEPTEMBRE 1870.

MELLE. CLARKE sera secondée, comme par le passé, par des personnes capables et zélées, outre les Professeurs de Musique et de Chant.

La Couture et les Ouvrages de Fantaisie seront enseignés.

On recevra des Garçons au-dessous de onze ans, dans une partie séparée de l'établissement où ils suivront un cours spécial.

18 Août. 285—dn k

ACADEMIE Ste. MARIE

Coin des Rues Craig et Visitation.

Entrée des Elèves, JEUDI, le PREMIER SEPTEMBRE prochain.

Pour toute information s'adresser à

A. D. LACROIX,
Principal.

Montréal, 20 août 1870. 287—si p

Ecole Modèle Jacques-Cartier.

La rentrée des classes de l'Ecole Modèle Jacques-Cartier, aura lieu JEUDI, le PREMIER SEPTEMBRE prochain. Les enfants y sont admis de 5 à 15 ans. Cette école, comme on le sait, est sous la direction de l'Ecole Normale Jacques-Cartier. Le cours d'étude se compose de deux divisions.

La première est toute élémentaire les enfants commencent la lecture dans les deux langues, l'écriture et le calcul.

La seconde comprend un cours de trois années.

PREMIÈRE ANNÉE :—Lecture, Racines, Etymologie et Elements de Grammaire dans les deux langues; Eléments d'Arithmétique, Calcul Mental.

DEUXIÈME ANNÉE.—Grammaire, Arithmétique, Calcul continués; Traduction de l'Anglais en Français et *vice versâ*; Géographie commencée.

TROISIÈME ANNÉE :—Etude des deux langues continuée jusqu'aux éléments de la composition; Tenue des Livres, Eléments d'Algèbre et de Géométrie; Histoire Sainte et Histoire du Canada.

Dans toutes les classes: Enseignement religieux sous la direction du Principal. Leçons de choses qui ont pour objet les Sciences et l'Histoire Naturelle.

Conditions, de 3 à 10 chelins.

21 août.—1 290

Séminaire de Ste. Thérèse

La rentrée des Elèves aura lieu JEUDI, PREMIER SEPTEMBRE prochain.

Montréal, 22 août 1870. 289—1

COUVENT DU BON - PASTEUR

500, Rue Sherbrooke, Montréal.

La rentrée des Elèves de cette institution aura lieu le PREMIER SEPTEMBRE prochain.

19 Août. 286

Couvent de St. Gabriel de Brandon.

La rentrée des élèves au Couvent de St. Gabriel de Brandon aura lieu le PREMIER Septembre. On y enseigne la Musique et l'Anglais.

23 août.—di p 289

Académie Française et Anglaise.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET ANGLAISE DE MADAME MÉDÉRIC MARCHAND pour les enfants des deux sexes, No. 13, rue St. Dominique, recommencera son Cours d'Études JEUDI 1er Septembre prochain.

11 août.—g 279

Madame Denis Ledu.

ÉLÈVE DE Mme. PETITPAS

PROFESSEUR DE CHANT ET DE PIA.

No. 86,—Rue Sanguinet,—No. 86.

18 Août. 285

Feuilleton de "La Minerve."

LA MANDARINE.

(SUITE.)

III

Les années s'écoulèrent, ces années que, dans la pensée d'Albéric, il suffisait de franchir pour arriver au terme de sa longue pénitence. Un beau jour, Paul atteignit sa majorité. C'était le moment que son père avait fixé, non pas encore pour faire des démarches trop significatives, mais pour commencer à dresser ses batteries et se tenir prêt à tout événement. Ce jour-là, M. de Sernhac dit à Paul, qu'il n'avait jamais pu amener à être tout à fait son camarade et dont le caractère sérieux et réfléchi lui inspirait presque du respect :

—Hé! bien, cher enfant, te voilà majeur. Nous t'avons élevé, ta mère et moi, pour nous plutôt que pour toi. Ton intelligence, ton éducation, ton nom, auraient pu t'ouvrir bien des carrières.....Nous n'avons pas eu le courage de te séparer de nous.... Ne regrettes-tu rien ?

—Non, mon père; vous avez dit un jour, devant moi, un mot que je ne puis oublier, et dont j'ai fait mon profit.....

—Un mot !....Je ne m'en souviens pas....et lequel ?

—Que, si notre pauvre pays continuait de ce train-là, il y aurait bientôt une ambition plus haute et plus superbe que toutes les autres; l'ambition de n'être rien....

—Je ne m'en dédis pas; mais, mon cher Paul, ce n'est pas à toi que je puis apprendre que la vie a un but et des devoirs..... Le mariage te répugnerait-il ?

—Nullement.

Le jeune homme fit cette réponse d'un ton simple et ferme qui prouvait que son cœur était libre, mais qu'il était prêt.

Trois mois plus tard, il fut question, pour Paul, d'un mariage qui paraissait réunir toutes les conditions désirables. Mademoiselle Laure d'Estéran était, disait-on, une jeune personne accomplie; sa dot ne gâterait rien à ses perfections physiques et morales, et sa famille remontait aux croisades. Les choses marchèrent d'abord à souhait; M. de Sernhac avait recommandé aux intermédiaires d'être de composition très-facile sur les questions d'argent. Mais tout à coup, au moment où Paul allait partir pour l'entrevue obligée, on reçut une lettre évasive d'où il résultait que Laure était trop jeune et que ses parents désiraient attendre.

—Tu ne l'aimais pas? dit M. de Sernhac à son fils.

—Moi?....je ne l'avais jamais vue.

L'affaire en resta là. Trois autres mois se passèrent; nouvelle proposition, suivie d'incidents analogues. Il s'agissait cette fois de mademoiselle Blanche de Tiphaine, non moins accomplie, non moins noble et aussi bien dotée que mademoiselle Laure. Mêmes avances au début; même mouvement de retraite à l'approche des explications finales.

Cette seconde épreuve fut un peu moins indifférente que la première à M. de Sernhac et à Paul. Celui-ci parut pendant quelques jours, sinon affligé, au moins préoccupé. Son père, lisant sur sa figure cette expression de vague anxiété, lui demanda s'il avait eu un commencement d'inclination pour Blanche. La réponse fut aussi négative et aussi nette que pour mademoiselle d'Estéran. N'importe, l'éveil était donné. Le marquis se promit de pénétrer cette double énigme. Il sut que M. Tarillon s'était mêlé de ces préliminaires et avait été consulté. M. Tarillon était, de père en fils, le notaire de la famille: "Je trouverai bien, se disait Albéric, une occasion de faire jaser ce diable d'homme, d'autant plus que, suivant toute apparence, il ne demande pas mieux. Je connais sa spécialité; s'il y a une pilule amère à avaler, il me la servira proprement après l'avoir saupoudrée de sucre....."

A quelque temps de là, Paul reçut une invitation du baron de Roybel, qui, chaque année, dans la belle saison, réunissait au château d'Espanières, la meilleure compagnie du pays. On devait chasser, pêcher, sauter au piano, jouer des charades et des proverbes. Paul avait envie de refuser: son père voulu qu'il acceptât:

—Dans ta position, lui dit-il, et avec ta réputation de sagesse, il ne faut pas te singulariser. Va chez cet excellent baron, qui est de nos amis et même un peu de nos parents. On ne sait pas ce qui peut arriver. Peut-être trouveras-tu à Espanières le trésor que nous cherchons, la femme de ton choix et de mes rêves, la jeunes fille que j'aimerai tant, si elle te rend heureux !....

Paul revint au bout d'une quinzaine: ce n'était plus le même homme. Sa figure, son attitude, sa voix, son langage, ses réticences, trahissaient une de ces émotions d'autant plus décisives, que celui qui les éprouve est habituellement peu expansif. Depuis longtemps, M. de Sernhac observait son fils. Accoutumé à exprimer plus qu'il ne ressentait, il savait que Paul penchait vers l'excès contraire, et qu'au moment critique il faudrait presque le deviner. Son attention redoubla, et le doute ne lui fut possible. Jusque dans les petits détails se révélait la métamorphose, ou, comme disent les romans, le coup de foudre. Le jeune sage à qui son père reprochait parfois de s'habiller comme un quadragénaire, montra tout à coup, dans sa mise, des velléités d'élégance et de recherche. Il parla de renouveler une paire de chevaux hors d'âge et une calèche de forme trop patriarcale. Son père le laissa discourir; puis, l'arrêtant d'un geste amical :

—Cher enfant, lui dit-il avec un mélange de gaieté et de tendresse, je mets à ta disposition Chevreuil, Binder, Stephen Drake et Devédeux....mais à condition que tu me diras ton secret.....

Paul rougit comme une jeune fille, mais n'hésita pas :

—Oui, répliqua-t-il, j'ai rencontré, au château d'Espanières, une jeune personne...

—Que tu aimes ?.....Ce mot dit tout ! s'écria M. de Sernhac radieux.

—Je l'aime, et je ne crois pas être dupe d'un enthousiasme passager....Sans qu'elle y prît garde, je l'ai observée, suivie du regard et du cœur, et je crois fermement que, si une femme doit nous rendre heureux, c'est celle-là..... gracieuse, enjouée, toujours de bonne humeur, toujours prête à ce sacrifier aux plaisirs de ses compagnes, touchant du piano pour les faire danser, attentive auprès des vieilles gens.....Je lui crois, et c'est le plus essentiel pour nous, un caractère admirable....

Il s'arrêta et rougit encore, comme s'il eût craint d'en avoir trop dit.

Mais son père ne l'écoutait plus.

—Tu l'aimes ! répétait-il avec ravissement; oh ! comme je vais l'aimer !..... Son nom ?....

—Gasparine de Blerzy.

—Bravo ! excellente famille, fortune un peu inférieure à la nôtre, mais très-suffisante.... D'ailleurs c'est le moindre de mes soucis. ...Ah ! voilà le plus vif mouvement de joie que j'ai ressenti depuis ta naissance.. Il faut cette fois mener l'affaire à grandes guides et ne pas s'attarder aux préliminaires....Mais j'y pense ! mademoiselle de Bierzy est la propre nièce du baron de Roybel.....Je vais écrire au baron.

(A CONTINUER.)

Pose de la première pierre de la nouvelle Cathédrale.

La pose de la première pierre de la nouvelle cathédrale a eu lieu hier après-midi avec beaucoup d'éclat et de pompe religieuse. Nous avons vu rarement une foule aussi compacte et s'étendant sur un espace aussi étendu que celle qui se pressait près de l'évêché,et à l'endroit même où s'élèvera plus tard la cathédrale. Trois corps de musique remplissaient l'air de leurs joyeux accords et la brise fesait onduler de nombreux drapeaux.

On avait erigé une estrade surmontée de verdure,de fleurs et drapeaux et Sa Grandeur Mgr. Bourget, ayant à sa droite deux vétérans du clergé, le Révd M. Belle, Supérieur du Séminaire, et le Révd. M. Gagnon, curé de Berthier, vint prendre place sur un trône qui lui avait été préparé. On remarquait encore plusieurs Chanoines, Louis Beaudry, écr. C. S. Cherrier, écr., M. le Commandeur Berthelet, les hons. MM. Starnes et Wilson, le Dr. Beaubien, le Chevalier Larocque et plusieurs représentants des sociétés irlandaises.

Plus de cent prêtres étaient présents, les membres de la société St. Jean Baptiste y assistaient également ainsi qu'un grand nombre d'autres membres des associations canadienne et irlandaise.

Le sermon devait être prêché en français par le Révd. M. Caron, Vicaire-Général des Trois-Rivières. Mais le vapeur à bord duquel était cet éminent membre du clergé est arrivé trop tard pour que le Révd. M. Caron put s'acquitter avec le talent oratoire qu'on lui connait de la tâche qu'il avait acceptée.

Sa Grandeur Mgr. Bourget dut faire le discours de circonstance, qui fut onctueux et bien senti. Le vénéré prélat dit les grâces que la population catholique attirerait sur elle en construisant une cathédrale, où il y aurait plusieurs chapelles consacrées à quelques saints, et où l'on entasserait les reliques des martyrs de la croix. Une telle construction ferait honneur à la foi des fidèles et toute la gloire en rejaillirait sur eux.

Il n'y a pas de doute que les travaux que l'on va commencer se continueront et ne resteront pas inachevés. Mgr. était présent aux travaux commencés il y a 49 ans de la cathédrale qui est brûlée. L'évêque n'avait que *deux écus français* lorsqu'il en commença l'érection. Pourtant, elle avait une longueur de 160 pieds sur 66 de largeur et dès le mois de septembre 1821, on en fit la consécration. Ce qu'on a fait alors avec de moindres ressources, ne pourrait-on pas le faire aujourd'hui avec des moyens comparativement plus considérables ?

D'ailleurs, si quelqu'un doutait de l'exécution de la première église du diocèse, il lui suffirait de voir l'action spontanée du clergé représentant cent trente paroisses de la campagne, qui a commencé libéralement les souscriptions, aidé du concours actif de plusieurs citoyens distingués. Il lui suffirait d'assister à cette grande solennité où la population catholique montre par son empressement combien elle porte intérêt à la grande entreprise que l'on va inaugurer.

La cathédrale que l'on doit ériger sera le couronnement de toutes les œuvres de charité catholique de la ville. Le 18 juillet 1852, l'ancienne cathédrale a été incendiée et les faubourgs St. Laurent et Québec devinrent alors des monceaux de ruines. Mais sur ces décombres,se sont depuis élevées de magnifiques bâtisses, des institutions de bienfaisance en grand nombre et des hospices qui ont fait une seconde Rome de Ville Marie. Là, s'abrite aujourd'hui chaque misère et on n'a pas craint de dépenser de larges sommes pour semer la bonne morale dans toutes les classes de la société.

C'est pour ne pas paralyser ces bonnes œuvres que le projet de la Cathédrale a été remis depuis tant d'années, et Sa Grandeur aurait probablement gardé encore longtemps le silence si Elle n'avait été prévenue par la charité des catholiques et si le clergé ne se fut mis à la tête des souscriptions. C'est à Rome que Monseigneur a appris le mouvement qui se fesait ici et il n'a pas cru devoir alors différer l'œuvre plus longtemps. Cette idée vient sans doute du Ciel. Dieu le veut ! Cette entreprise n'échouera pas.

Cette cathédrale s'élèvera sous la protection de la Sainte Vierge et des Saints, ce sera une œuvre bénie, qui attestera la profonde foi du peuple canadien dont les destinées religieuses semblent si belles.

Le Révd. M. Lanergan, curé d'Hochelaga, prit ensuite la parole en anglais. Sa voix est fortement accentuée, ses paroles sont imagées, énergiques et son élocution dans un idiôme étranger, plait beaucoup cependant. Il démontra l'importance d'ériger une cathédrale, qui par sa grandeur et sa splendeur, sera vraiment la première église du diocèse, et fit voir comme la construction actuelle ne répondait pas aux besoins du temps.

Il fit l'éloge de la foi du peuple irlandais auquel il s'adressait tout particulièrement et signala plusieurs splendides églises d'Irlande, des Etats-Unis et du Canada, qui sont des monuments de son esprit religieux.

Il montra ensuite combien la charité catholique est inépuisable et exhorta chaleureusement ses auditeurs à venir généreusement en aide à l'Evêque dans la grande œuvre qu'il a entreprise.

Des applaudissements significatifs démontrèrent à plusieurs reprises combien l'orateur avait su faire vibrer la corde sensible de sa sympathique assistance.

Il y ensuite plusieurs chants, puis les assistants allèrent verser en grand nombre leur offrande, en allant frapper sur la pierre angulaire, suivant l'usage voulu. Les recettes ont dû atteindre un chiffre considérable.

Il était plus de six heures lorsque l'assistance se sépara.

Le Curé de Notre-Dame et les accusations du "Nouveau-Monde."

M. le Rédacteur,

La plupart des personnes qui ont lu les Nos des 15, 26 et 28 juillet du *Nouveau-Monde*, ne doivent plus regarder le Curé de Notre-Dame que comme un gallican de la pire espèce, un faussaire qui mérite la prison, un prêtre désobéissant et rebelle à son évêque et par là même digne de toutes les censures ecclésiastiques.

En effet, suivant ce journal :

1o. *Ce curé veut faire consacrer le principe gallican de la suprématie de l'élément laïc sur l'autorité religieuse.* (*Nouveau Monde* du 26 juillet, No. 287.)

2o. *Il soutient que les paroissiens sont la source de l'autorité des marguilliers et non l'autorité religieuse.* (*Nouveau Monde* du 26 juillet, No. 287.)

3o. *Il professe, avec MM. les Marguilliers, le principe sécularisateur que les seuls propriétaires des biens dits de Fabrique sont les Marguilliers, comme représentants de tous les paroissiens.* (*Nouveau Monde* du 28 juillet, No. 289.)

4o. *Il a altéré un acte du registre des délibérations et forcé le secrétaire de signer les mots qu'il a intercalés.* (*Nouveau Monde* du 15 juillet, No. 278.)

5o. *Il a refusé de rendre compte à l'Evêque de l'administration de la Fabrique.* (*Nouveau Monde* du 26 juillet, No. 287.)

6o. *MM. les Marguilliers se sont laissés embourber dans les vases du gallicanisme.* (*Nouveau Monde* du 26 juillet, No. 287.)

Certes, voilà des accusations graves et très graves qui, si elles sont vraies, doivent détruire chez les paroissiens du Curé de Notre-Dame, toute confiance en lui. Ils doivent même s'étonner d'avoir encore M. Rousselot pour Curé.

C'est pourquoi, vû la gravité de ces accusations, nous avons cru devoir aller aux sources pour y découvrir la vérité. Voici le résultat de nos recherches.

Nous nous sommes d'abord demandé ; M. le Curé de Notre-Dame ainsi que Messieurs les Marguilliers sont-ils gallicans, comme les en accuse le *Nouveau-Monde* ? Or, comme l'opinion d'un homme se manifeste soit par ses paroles ou ses écrits, soit par ses actions ; pour avoir une réponse satisfaisante à notre question, nous avons donc consulté et les écrits et les actions du Curé de Notre-Dame et des Marguilliers.

Dans leurs écrits, nous avons trouvé la déclaration suivante, présentée par le Curé et acceptée à l'unanimité par les Marguilliers, le 10 juillet, c'est-à-dire plusieurs jours avant les accusations du *Nouveau-Monde*, dont il s'agit ici, et qui sont en date des 15, 26 et 28 juillet.

1o. " Que tous et chacun de MM. les Marguilliers de Notre-Dame de Montréal, admettent comme vérité incontestable, que les biens de fabrique sont des biens ecclésiastiques."

2o. " Qu'à la vérité ils croient, suivant que l'enseignent les plus savants canonistes et que l'ont admis Nos Seigneurs les Evêques du Canada comme base de leurs conventions avec le pouvoir civil, que *la propriété distincte et séparée de ces biens appartient à cette communauté religieuse qu'on appelle paroisse*."

3o. " *Mais qu'ils reconnaissent que, de droit divin, l'administration de ces biens appartient aux premiers Pasteurs de l'Eglise, c'est à dire au pape et aux Evêques. Toutefois que par un privilége accordé par le Souverain Pontife et nos Seigneurs les Evêques, eux, MM. les Marguilliers, en sont avec le curé les administrateurs, toujours cependant sous leur contrôle imprescriptible.*"

Cette déclaration acceptée à l'unanimité, comme nous l'avons déjà dit, a été envoyée à Rome en témoignage de la foi et de la soumission des marguilliers au St. Siége, les marguilliers déclarant en même temps que si le St. Siége y trouvait quelque chose à changer, tous s'y soumettraient sans réserve.

Or, je le demande à tout homme de jugement, après une pareille déclaration, comment expliquer les accusations de gallicanisme, dont le *Nouveau Monde* charge le Curé et les Marguilliers de Notre-Dame ? Pour mieux faire sentir la fausseté de ces accusations, mettons les en regard avec la profession de foi des Marguilliers.

Le *Nouveau Monde* les accuse :	M. le curé de Notre-Dame et les Marguilliers, *avant ces accusations*, avaient déclaré :
1o. De ne pas reconnaitre que les biens de fabrique sont des biens ecclésiastiques.	1o. Qu'ils admettent comme vérité incontestable que les biens de fabrique sont des biens ecclésiastiques.
2o. De vouloir faire prédominer l'élément laïc sur l'élément religieux.	2o. Qu'ils reconnaissent que l'administration de ces biens appartient aux premiers pasteurs de l'Eglise, c'est-à-dire au Pape et aux Evêques.
3o. De soutenir que les paroissiens sont la source de l'autorité des Marguilliers et non l'autorité religieuse.	3o. Qu'ils reconnaissent que par *un privilége accordé par le souverain Pontife et nos Seigneurs les Evêques*, ils en sont avec le curé, les administrateurs.

Par cette déclaration, nous voyons clairement que M. le curé et les marguilliers sont loin d'être embourbés dans les vases du gallicanisme.

Mais peut-être dira-t-on ici : Sans doute cette déclaration est orthodoxe ; mais souvent les paroles ne sont pas d'accord avec les actes ; et on ne fait pas toujours ce que l'on dit. La manière d'agir des marguilliers a-t-elle été d'accord avec cette déclaration ?

Dans toutes leurs transactions, M. le Curé Rousselot et les marguilliers ont agi en conséquence du principe émis en leur profession de foi. Nous en avons une preuve incontestable dans les ventes qu'ils ont opérées depuis quelques années.

En effet, depuis plusieurs années, ces messieurs se sont mis en devoir, pour rencontrer leurs dettes, de vendre quelques unes de leurs propriétés, par exemple, lesRécollets, vieux cimetière, Bonsecours. Or, en vertu du principe émis plus haut qu'ils ne pouvaient agir sans le contrôle de leurs premiers pasteurs, ils ont, par une résolution votée à l'unanimité, chargé M. le Curé d'en demander l'autorisation à Rome, par l'intermédiaire de Sa Grandeur Mgr. de Montréal, et toujours ils n'ont effectué ces ventes qu'après l'autorisation reçue.

Leur conduite a donc été d'accord avec leur parole, et même avant leur profession de foi, ils avaient agi conformément aux principes qu'elle renferme, puisqu'il y a déjà deux ou trois ans que les Récollets sont vendus. Il n'y a donc eu encore, aucune trace de gallicanisme. A quelle source donc le *Nouveau Monde* a-t-il puisé, pour formuler contre M. le curé de Notre-Dame et les marguillers des accusations aussi graves ?

Toutes ces accusations ont pour base, nous le croyons du moins, cette déclaration faite dans l'assemblée de fabrique du 10 avril.

" Attendu que MM. les marguillers sont " seuls propriétaires du Cimetière comme représentants des fabriciens (et avec les trois " mots en marge,) c'est-à-dire tous les paroissiens."

Il me semble que lorsque des personnes ont en leur faveur tout un passé, il serait tout à fait injuste de saisir contre elles quelques paroles, quelques lignes, en leur donnant le sens le plus mauvais, et cela sans avoir égard aux circonstances. Or c'est ce que *Le Nouveau Monde* a fait ici : Il a pris les expressions de la déclaration que nous venons de citer dans le sens le plus absolu, sans tenir compte de celui dans lequel MM. les marguillers les ont entendues, sans tenir compte des circonstances dans lesquelles ils les ont émises et surtout sans tenir compte de la déclaration formelle dont ils l'ont fait suivre le 10 juillet.

Il s'agissait en effet dans l'assemblée du 10 avril du procès Guibord et de la manière dont il avait été plaidé. Il y fut dit que la loi Civile reconnait clairement, que *les Cimetières sont la propriété des paroisses en Canada*. Jamais l'autorité ecclésiastique ne s'est élevée contre cette loi :

Or, partant de ce principe les avocats devaient dire dans leurs plaidoyers, que puisque le cimetière de la Côte des Neiges est la propriété de la paroisse Notre-Dame, et que d'autre part c'est, l'usage et la loi, qu'il appartient au curé, de désigner, dans le cimetière de la paroisse, la place où chaque défunt doit être inhumé, il s'ensuivait comme conséquence, que c'était au curé de Notre-Dame de fixer le lieu où J. Guibord devait être enterré, dans le cimetière de la Côte des Neiges. L'avocat le plus catholique pouvait se servir de cet argument en plaidant devant une cour civile, et c'était un argument victorieux. Or voilà qu'un des avocats au lieu de défendre ainsi la cause, est venu affirmer que ce cimetière n'était pas la propriété de la fabrique (autrement, de la paroisse) et cela devant une Cour, où siégent des juges qui ont fait serment de ne rendre leurs jugements que suivant les lois du pays et qui peuvent être protestants aussi bien que catholiques.

Blessés de cette assertion qu'ils trouvaient pour le moins imprudente et intempestive, deux des marguilliers de la fabrique, voulant soutenir leurs droits devant les cours civiles, ont formulé la déclaration suivante : « que les marguilliers se croient obligés de réclamer contre « cette opinion, attendu qu'ils sont les « seuls propriétaires du cimetière comme représentants des fabriciens. »

Ainsi donc, il est certain que par cette déclaration ces messieurs voulaient soutenir *qu'aux yeux de la loi civile*, ils sont certainement les seuls propriétaires du cimetière, ou si l'on veut, que c'est la paroisse qui en est propriétaire, puisque ce n'est qu'en son nom (au civil) qu'ils l'administrent, Mais ces messieurs n'ont jamais eu l'intention de nier que les biens dits de fabrique ne soient biens ecclésiastiques. Au contraire, ils l'ont reconnu comme nous l'avons vu plus haut. Il est donc bon pour juger sagement et équitablement d'une chose, de connaitre un peu les circonstances.

Autre accusation plus grave encore, le *Nouveau-Monde* accuse le curé d'avoir altéré un acte des délibérations de la fabrique, d'avoir intercalé des mots dans cet acte et d'avoir forcé le secrétaire de les signer ; c'est-à-dire, ni plus ni moins, d'être un faussaire, et il l'en accuse publiquement, lui officier *ecclésiastique et civil*.

Nous avons été heureux d'apprendre et de constater que M. le curé a encore moins mérité ces accusations, que les premières.

1o Il est faux qu'il ait altéré le sens d'un acte des délibérations de la fabrique.

2o Il est faux qu'il ait intercalé des mots dans cet acte.

3o Il est faux qu'il ait forcé le secrétaire de signer les trois mots mis en marge.

Voici comment la chose s'est passée : à l'assemblée du 10 avril, comme il a déjà été exposé plus haut, messieurs les Marguilliers, se mettant au point de vue civil, ont déclaré : qu'ils étaient seuls propriétaires du cimetière en tant que représentants des fabriciens. Or, il avait été bien compris dans cette assemblée, que par fabriciens ces messieurs entendaient paroissiens, comme ils l'ont reconnu eux-mêmes de nouveau dans l'assemblée du 10 juillet. Toutefois, l'acte a été signé sans qu'on eût ajouté les mots, c'est-à-dire *tous les paroissiens*. Ce n'est que quelque temps après que, relisant cet acte, le curé a pensé qu'il serait mieux d'expliquer le vrai sens que MM. les Marguilliers avaient attaché ce mot : *fabriciens*. Il s'est donc permis, non pas d'intercaler, mais de mettre à la marge, comme renvoi à la fin de la déclaration, les trois mots, *c. à. d. tous les paroissiens* ; et à l'assemblée suivante, le curé lui-même, le premier, sans en avoir été interpellé par personne, a fait connaitre ce qu'il avait fait, en demandant à l'assemblée si elle approuvait ces trois mots, non pas d'altération mais d'explication ; et ce n'est qu'après une approbation formelle, (approbation qu'on lit dans l'acte de l'assemblée du 10 juillet) que M. le secrétaire a apposé *librement* ses initiales.

Nous demanderons ici au *Nouveau Monde* puisqu'il est si zélé à s'élever contre des actes qui lui paraissent irréguliers, pourquoi ne s'élève-t-il pas contre tous ces registres, qu'il connait très-bien, et dont tous les actes, au su et au vu du public, sont irréguliers ? Sans doute leurs auteurs ont la pensée de les faire régulariser plus tard ; mais ce n'est pas encore fait, tandis que celui de M. Rousselot était déjà régularisé quand on l'a accusé.

Enfin le *Nouveau Monde* a représenté le Curé de Notre-Dame comme un rebelle à son évêque en prétendant qu'il a refusé de lui rendre compte de l'administration de la fabrique.

Cela est encore complètement faux. Non seulement, M. Rousselot n'a jamais refusé de rendre compte soit à Sa Grandeur, soit, en son absence, à M. l'Administrateur ; mais au contraire il a affirmé, et il est heureux de se rendre ce témoignage, qu'il leur a fait connaitre tout ce qui s'est passé de plus important dans les assemblées et qu'il leur a demandé plusieurs fois conseil, dans les difficultés survenues. Ainsi, pour ne parler que de ce qui s'est passé dernièrement, il a communiqué à Monsieur l'Administrateur la requête des catholiques du Côteau St. Louis demandant une entrée au cimetière de la Côte des Neiges, par le cimetière du Mont-Royal. Il lui a donné, à l'Evêché, communication de la déclaration de la Fabrique, du 10 juillet, et quand M. le Grand-Vicaire, accompagné de M. le Chanoine Moreau, est venu demander à voir le livre des délibérations de la fabrique, non seulement le Curé n'a pas refusé, mais il s'est empressé de le lui procurer et de lui lire lui-même les articles les plus importants, telle que la déclaration susdite, Depuis M le Curé a affirmé que jamais il n'a eu la pensée, ni n'a entendu émettre par qui que ce soit, l'opinion que la fabrique n'était pas tenue de rendre compte de son administration à Monseigneur l'Evêque.

De tout cela concluons ; 1o. Que toutes ces accusations,eussent-elles été fondées, on n'aurait pas dû les communiquer aux feuilles publiques, mais les référer à l'autorité épiscopale qui aurait pris ses informations et mis ordre à toutes choses, tandis que le public ne pouvait rien faire si ce n'est être scandalisé. 2o. Qu'il est on ne peut plus regrettable que l'auteur ou les auteurs,de ces articles de journaux aient accepté ces accusations sur des rapports inexacts et qu'on ait, sur de tels rapports, tenté de perdre de réputation le curé chargé de la paroisse la plus importante du diocèse de Montréal. Il me semble que le bien immense qu'il n'a cessé de faire dans cette paroisse depuis de longues années par les nombreuses bonnes œuvres auxquelles il se dévoue, méritait qu'on lui fit au moins cette faveur de ne l'attaquer qu'en disant non seulement ce qu'on appelle la vérité, mais *toute la vérité*, ce qui est quelquefois bien différent.

Je ne puis terminer, M. le Rédacteur, sans rendre ici à MM. les marguillers de Notre-Dame, ce témoignage, public que tous les hommes modérés et bien pensants ont admiré, pendant ces malheureuses discussions, la réserve et la délicatesse de leurs procédés, alors qu'il était pourtant si difficile de ne pas froisser quelque susceptibilité exagérée ou quelqu'amour propre mal placé.

JUSTITIA.

27 Août 1870.

Vaincre ou Mourir.

Sous ce titre, M. Paul Cassagnac a fait, dans le *Pays* de Paris, le chaleureux appel qui suit en apprenant l'insuccès du maréchal MacMahon dans l'engagement du 6 août :

" Rien n'est perdu : il ne faut désespérer ni de notre courage, ni de la protection de Dieu.

L'armée française est encore presque entière, intacte. Espérons, ayons confiance ! La France ne tombe pas ainsi. Ils mirent vingt ans, tous ensemble, pour venir à Paris. Si la Prusse toute seule devait venir en vingt jours, ce serait bien fait pour notre pays, car ce serait un pays dégénéré, un pays de lâches !

" Français, nos frères, tenez-vous prêts ; embrassez vos familles et préparez vous à vaincre ou à mourir !

" L'heure de la grande bataille va sonner. Demain, après demain au plus tard, la Prusse et la France vont se saisir au corps. L'embrassement sera sanglant et mortel.

" Allons, les Gaulois ! allons, les Francs ! allons, les Français ! levez-vous ; souriez de votre mâle et beau sourire, et découvrez vos poitrines !

" Eux, marcher sur Paris, comme cela, sans coup férir ! Eux, battre la France ! allons donc ! Personne les arrêterait et ils n'auraient que la peine d'enjamber nos cadavres, qu'ils ne le pourraient pas de longtemps.

" Venez à nous, souvenirs de nos gloires passées, flattez nos oreilles, donnez à notre cœur ces battements rapides qui font la résolution vraie,et rendez-nous dignes de nos pères.

" Gaulois de Vercingétorieux, Francs de Merové, Français de Napoléon, descendants héroïques des braves d'autrefois, n'oubliez pas que chaque partie de terre que vous foulez, que chaque tourbillon de la poussière que le vent emporte sont mêlés à la cendre des guerriers tombés pour la défense de la patrie.

Debout la France ! Prends tous tes étendards, l'oriflamme de St. Denis, le drapeau rouge ou le drapeau tricolore le coq des gaulois et l'aigle impérial, arbore la fleur de lys ou le bonnet phyrgie, et en avant !

« Ils sont entrés en France ; ils y resteront. Pas un ne reviendra raconter dans les villages d'Allemagne qu'ils ont souillé le sol de la nation française.

« Et ceux qui ne dormiront pas dans les plaines de Champagne rouleront dans le Rhin annoncer aux peuples du Nord la grande vengeance nationale.

« Donc, aux armes ! Faites la levée en masse ; mais tout de suite, aujourd'hui, demain, et si la grande bataille était perdue, que nous partions sur l'heure !

« Mais pas de retards cette fois-ci ! Qui sait si le temps dépensé dans toutes les tergiversations que l'on connait, n'est pas la seule et unique cause de nos désastres ?

« Plus de bureaucratie, plus de routine ! Inscrivez-nous, prenez les hommes de dix-huit à quarante ans, donnez-leur des fusils, et sus à l'ennemi !

« Est-ce que vous croyez que nous allons attendre ici, dans Paris, et que notre champ de bataille sera les buttes Montmartre ? Non, c'est là bas qu'il faut aller, et pendant que nous nous ferons tuer, nous, les plus voisins, les plus proches, la France aura le temps d'accourir de Perpignan à Dunkerquée, de Brest à Bayonne.

« Et surtout pas de tristesse, pas de découragement ! Est-ce que l'on nous bat comme cela, nous ? Est-ce qu'on s'empare de nous ainsi ?

« Nos revers ont à peine ouvert nos frontières à l'ennemi.

« Une grande bataille gagnée par nous les écrase à tout jamais. Ce que la terre ne recouvrira pas, le grand fleuve le noiera.

« Hommes de tous les partis, républicains, orléanistes, légitimistes, bonapartistes, encore une fois, serrez les rangs. Il y va du salut de la patrie.

« Et vous, gouvernement de notre pays, ministres que nous respectons en ce moment solennel, à qui nous ne demandons compte ni des lenteurs, ni des hésitations qui viennent de compromettre notre succès, veillez !

« Organisez la levée en masse, et que d'ici à trois jours, s'il le faut, nous puissions rejoindre la grande armée !

« Si vous n'avez pas de fusils Chassepot, nous nous en passerons. S'il n'y a pas assez de poudre, nous nous ruerons à la baïonnette, et si la baïonnette se tord, comme Cynégire, nous les arrêterons avec nos dents. »

LA MINERVE

LUNDI MATIN, 29 AOUT 1870.

Plusieurs de nos lecteurs nous écrivent souvent et trouvent que les dépêches que nous publions sont contradictoires et que l'on ne doit pas y ajouter foi. Nous partageons d'autant plus cette opinion que nous savons presque de source certaine que la Prusse télégraphie ses nouvelles vraies ou fausses à des organes payés par elle aux Etats-Unis. Ainsi, nous pouvons assurer nos lecteurs que comme tous ceux qui suivent un peu les événements en Europe, nous sommes loin de prendre à la lettre les nombreuses dépêches,qui nous arrivent tous les jours de Berlin et qui sont probablement refaites aux Etats-Unis afin de créer plus de sensation.

Comment pouvait-on par exemple donner créance à cette nouvelle, qui a alarmé bien des catholiques, que le Pape était dans les meilleures relations avec la Prusse et qu'il se réjouissait des premiers échecs des Français? Est-il rationnel de croire que le Souverain Pontife aurait battu des mains à la décomposition de la première puissance catholique écrasée par la landwehr prussienne ? Le simple bon sens fait justice de ces grosses nouvelles qui frisent l'absurdité.

Une bonne gasconnade télégraphique, c'est celle où l'on annonce gravement que les Prussiens s'avancent à loisir (*leisurely*) sur Paris, n'ayant pas le moindre de doute sur la reddition facile de Paris comme si Trochu n'était pas homme à crier comme le Gouverneur de Strasbourg aux Prussiens : Se rendre, jamais !

Ces enfants de la Germanie se vantaient également que Strasbourg leur ouvrirait ses portes sans tarder, mais où en sont-ils avec le siége qu'ils ont commencé ? Comme à Toul, ils seront peut-être obligés de l'abandonner, mais en tous cas la garnison résiste héroïquement et elle vient de faire subir des pertes aux Prussiens.

On ne peut rien connaitre des mouvements de McMahon et de Bazaine. Ont-ils opéré leur jonction ou ont-ils chance de le faire ? Voilà la question capitale, mais à laquelle le télégraphe ne répond qu'en embrouillant de plus en plus ses informations. Ce qui est certain,c'est que l'armée française opère un grand mouvement stratégique dont le dénouement nous l'espérons, jettera un lustre éclatant sur les armées françaises. La défaite des 50,000 Prussiens à Verdun serait-elle l'avant-coureur de nouvelles victoires ?

La nouvelle la plus grave que transmette le télégraphe, c'est la déposition virtuelle de l'Empereur. Mais nous n'y croyons pas. Et nous n'ajoutons pas plus de foi à la formation du comité de sûreté publique dans le Corps Législatif. C'est là le plan que M. Ernest Picard a essayé de faire adopter peu après la rupture de la paix,mais le fougueux libéral était en minorité considérable. Qu'on se rappelle que la bonne majorité des chambres françaises est bonapartiste et ce n'est pas elle qui proclamera la déchéance de l'Empereur.

Il est en tous cas regrettable que certains esprits de la France s'occupent d'un changement gouvernemental,qui ne saurait s'effectuer qu'avec du sang versé, et n'aient pas assez de patriotisme pour songer avant tout au salut menacé de la France. Que ne se rappellent-ils ces paroles d'un des leurs prononcées par Vergiaud, le Girondin, à la tribune législative :

" Faites retentir dans toutes les parties de la France ces mots sublimes : Vivre libre ou mourir ! que ces cris se fassent entendre jusqu'auprès des trônes coalisés contre vous ; qu'ils leur apprennent qu'on a compté en vain sur nos divisions intérieures ; qu'alors que la patrie est en danger, nous ne sommes plus animés que d'une seule passion, celle de la sauver ou de mourir pour elle ; qu'enfin, si la fortune trahissait dans les combats une cause aussi juste que la nôtre, nos ennemis pourraient bien insulter à nos cadavres, mais jamais ils n'auraient un seul Français dans leurs fers."

Informations Générales

Samedi, le 27 Août 1870.

ACTUALITÉS.

Le gouvernement vient d'autoriser les maitres de Poste, les Collecteurs de Douane et du Revenu de l'Intérieur de recevoir les sous de la Banque de la Montréal, de la Banque du Haut Canada, de la Banque du Peuple et de la Banque de Québec comme un et deux centins.

Télégraphie de toutes les parties du monde

SERVICE PRIVE DE "LA MINERVE."

Ottawa, 27.

Sir Georges E. Cartier a laissé la ville aujourd'hui.

Le Major Futvoye, dont la santé est affaiblie, est allé faire un voyage jusqu'à Gaspé dans l'espoir de se rétablir.

Une lettre de Lady Young, reçue aujourd'hui, annonce qu'elle présentera avec plaisir le sabre que l'on veut offrir au Lieutenant-Colonel Chamberlin.

La présentation aura lieu dans le mois d'octobre.

Le Département de la Marine et des Pêcheries a reçu des bonnes nouvelles sur la quantité d'eau qu'il y a dans les différentes pêcheries. Le vapeur des Etats-Unis *Nipsie* rend de grands services à nos bâtiments en les aidant à protéger nos pêcheries contre les pêcheurs américains.

Le Lieutenant-Colonel Jarvis,qui commande le 1er régiment d'Ontario dans l'expédition de la Rivière Rouge, doit prendre le commandement de la garnison au Fort Garry.

On a reçu la nouvelle de la perte de la goëlette américaine *Libertad* aux Iles de la Madeleine. Elle se rendait de Montréal à la Rivière Plate avec une cargaison de bois. L'équipage a été sauvé.

Un ordre a paru dans la gazette officielle concernant la pratique à la carabine.

Le rapport du trafic sur les chemins de fer donne le résultat suivant :

			L'an dernier.
Grand Tronc	$701,967	contre	$657,120
Great Western	340,819	"	314,950
London et Port Stanley	4,365	"	4,759
Northern Railway	60,750	"	57,715
Midland	32,735	"	27,107
Brockville et Ottawa	21,261	"	20,784
St. Lawrence et Ottawa	12,458	"	12,108
European et North American	23,129	"	20,390
Chemin de fer de la Nouv.-Ecosse	31,033	"	30,773

Montant reçu aux Banques d'Epargnes du Département des Postes, pour le mois de juillet, entre les mains du Receveur-Général : $16,939.64. Dépôts reçus durant le mois : $150,119.

Ottawa, 27.

Le Colonel Hill, Gouverneur de Terreneuve, est arrivé ici ce soir.

Le Révd. Styiman Herring part demain matin pour Peterboro.

Québec, 27.

Le Conseil de Ville s'est assemblé hier soir pour affaires ordinaires.

L'Honorable Ministre de la Marine est en cette ville.

Les membres de la presse de l'Illinois ont été reçus par plusieurs citoyens de cette ville, vû l'absence du Maire, il n'y a pas eu de réception publique.

Un grand nombre de personnes sont allées visiter le nouveau char Pullman qui se trouve à la Pointe Lévis.

Pointe-au-Père, 27.

Le steamer *Austrian* est remonté à 9 heures p.m., samedi.

Le steamer *Ottawa* est arrivé dans ce port à 7 heures p.m., dimanche.

Dépêches de Nuit de Samedi

SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIÉE

AMÉRIQUE.

New York, 27.—Bons du gouvernement lourds, fermes.

Ville de Mexico, 27.—L'arrestation illégale des rédacteurs du *Monitor* a causé beaucoup d'excitation ; on pense généralement que Lorde de Tegada prendra la dictature avant le mois de janvier.

Le congrès et le président ne s'accordent pas concernant la question du revenu.

La ligne télégraphique est complétée jusqu'à Monterry et sera bientôt conduite jusqu'à Matamoras.

Création d'un comité de sûreté publique.—Déposition probable de l'Empereur.

Une dépêche spéciale au *Herald*, de Londres, 27, mande ce qui suit : On a reçu de Paris une lettre privée,dans laquelle l'auteur pense qu'un comité de sûreté publique a été organisé, lequel prendra le pouvoir en mains pour la défense de Paris, et déposera formellement l'Empereur.

EUROPE

Service du Cable Transatlantique.

Londres, 20.—Le *Figaro* de Paris dit que la station du chemin de fer à Rheims a été pillée par des voleurs ; le bagage de l'empereur a été enlevé et vendu à divers acheteurs de la ville. La valeur des effets volés est très-considérable.

Retraite de McMahon.

L'Empereur accompagne McMahon qui effectue sa retraite par le chemin de Mersières.

Ratification de la neutralité de la Belgique.

Londres, 27.—Les représentants de la France, de l'Angleterre et de la Prusse ont signé le traité concernant la neutralité Belge.

Formation de trois armées prussiennes.

Le *Times* de ce matin passant en revue les ressources de la Prusse, dit qu'on a formé trois armées de réserve pour surveiller les événements en France. La première sous le commandement du duc de Mecklemburg est sur le Rhin, la seconde sous les ordres du général Caustain stationne à Berlin, et la troisième dirigée par le général Tonewberg est en Silésie.

Lettre d'un correspondant anglais.

Paris, 27.—Un correspondant du *Daily News* de Londres, mande ce qui suit : La garde mobile se compose d'enfants, et un petit nombre des soldats de la garde ont plus de 18 ans. Ceci est faux ; elle se compose de soldats entre 20 et 20 ans.

Arrestations.

On a arrêté hier soir plusieurs personnes regardées comme dangereuses à la sureté publique.

Il y a maintenant en France 150,000 moutons, 40,000 porcs, et 35,000 bœufs.

On dit que dans le cas d'un siége, les autorites empêcheront la hausse illégale des choses nécessaires pour la vie.

Espions prussiens exécutés.

Ce matin plusieurs espions prussiens, condamnés par le conseil de guerre, ont été exécutés.

Excitation à Paris.

L'approche des Prussiens a causé beaucoup d'excitation à Paris.

Maladie à Metz.

Londres, 37.—La fièvre s'est déclarée à Metz.

Les Prussiens sont irrités de ce que les français ont fait feu sur le drapeau blanc.

Le célèbre steamer *Agar* a été vu ce matin, il a passé Dover, et se dirigeait vers l'est.

Les Prussiens prets de Paris.

Les Prussiens annoncent qu'ils ne sont plus qu'à une demi-journée de marche de Paris, ou a laissé en arrière tous les embarras de voyage.

Le service télégraphique est en très mauvais ordre.

Tandis que le gouvernement anglais,n'ayant que des soldats à demi-armes, envoie 40,000 carabines sur le continent, le peuple anglais envoie de la charpie et des bandages pour les blessés.

Arrestations nouvelles.

Paris, 27.—Deux mille vagabonds, n'ayant aucuns moyens de vivre, propres à troubler la paix de la ville, ont été arrêtés hier ; on les emploiera à la construction des fortifications, ou bien ils seront chassés de la ville.

Arrivée de prisonniers prussiens.

Deux convois remplis de prisonniers prussiens pris dans les dernières batailles, sont arrivés à Lille aujourd'hui.

Discorde parmi les prussiens.

De grands troubles règnent au milieu de l'armée prussienne. Les soldats prussiens se querellent avec les soldats de Bavière et de Wurtemberg ; il a été jugé nécessaire de les placer dans des camps séparés.

Attaque de la demeure de Bismark.

L'ordre de marcher en avant a réprimé un peu cet esprit de désordre. Le même esprit s'est répandu même jusqu'à Berlin, où des troubles sérieux ont éclaté et où l'on attaqua la maison de Bismark.

Troubles à Paris.

L'hotel Meyerber, à Paris tenu par des Allemands a été aussi attaqué hier soir, et la police seule a pu disperser la foule qui voulait le détruire.

L'ex-reine d'Espagne, Isabelle a donné son palais à Paris pour l'usage des blessés.

Armée prussienne décimée par le typhus.

Le typhus exerce des ravages au sein de l'armée prussienne.

Armée de McMahon renforcée.

Londres, 27.—On rapporte que les mouvements de McMahon vers le Nord sont pleinement confirmés.

On a expédié à McMahon par le chemin de fer du Nord, des renforts considérables.

Tactique de McMahon.

La tactique de McMahon parait être de rassembler les corps de son armée divisée, de la grossir de ses nouvelles recrues, et de passer le long de la frontière, pour éviter une rencontre avec l'armée prussienne ; ce mouvement lui permettra de laisser les prussiens au sud, et d'effectuer probablement sa jonction avec Bazaine au nord de Metz.

Montaigue prisonnier.

Londres, 27.—Le Général Montaigne, qui, suivant le *Moniteur* de Paris a été blessé, a été fait prisonniers par les prussiens.

A une assemblée convoquée dans le but de former une société pour venir en aide aux blessés français et Allemands, les sympathies des auditeurs ont été très fortes en faveur de la France.

L'Empereur suspendu.

Henry Laburcherie écrit au *Daily Telegraph* que l'Empereur est maintenant suspendu, et que son cabinet continue d'être en force par ce que son chef est censé avoir la puissance d'administration.

Le Corps Législatif a encore un pouvoir suprême, mais il parait s'occuper du besoin qu'il a de la confiance de la nation, vû le mode de son élection.

Glasgow, 27.—Le steamer *Colombia* est arrivé aujourd'hui de New-York.

Paris, 27.—La bourse est lourde ; rentes 59 f. 25 c.

Frankfort, 27.—Bons fermes 91⅜, 91½.

DERNIER BULLETIN

Lundi, le 29 Août 1870.

QUATRE HEURES A. M.

EUROPE

Service du Cable Transatlantique

Quartiers-généraux prussiens à St. Diziers.

Berlin 27, 6 heures p.m.—Les quartiers-généraux prussiens sont temporairement à St. Diziers.

On accumule à Nancy un grand nombre de magasins pour l'usage des prussiens.

Metz investie.

Metz a été complètement investie à 8 heures ce matin.

Le maréchal Bazaine, qui commande en cette ville, ne fait aucun effort pour forcer le passage.

Des déserteurs rapportent que la garnison est tout à fait démoralisée.

Les prussiens sont fortement retranchés en face de cette ville.

Des trois armées qui viennent d'être organisées en Allemagne, l'une marchera sur Paris sous les ordres du Prince Royal, tandis que les deux autres protégeront l'arrière.

Paris, 27.—Un journal de cette ville publie ce matin un article très remarquable, dont nous extrayons ce qui suit :

Après les nouvelles de l'approche des prussiens des murs de Paris, ce qui préoccupe le plus l'esprit public, c'est la possibilité d'une rupture ouverte entre le gouvernement et le général Trochu.

L'Impératrice demande la démission de Trochu.

On rapporte que l'Impératrice a demandé la démission de Trechu comme gouverneur de Paris, mais nous ne pouvons affirmer rien de positif. Il n'en est pas moins vrai cependant qu'une personne a pu librement dire que Trochu en présence de l'Impératrice avait été prié de donner sa démission.

Détresse de certains arrondissements français.

Le dernier numéro du *Journal de Nancy* dit, ce qui nous fait le plus de peine, c'est l'état pitoyable des cultivateurs et des citoyens de notre pays ; des larmes s'échappent de nos yeux quand nous voyons de longues suites de chars chargés d'avoine, de foin, et de provisions de toutesorte, servir aux besoins de l'armée prussienne ; les superbes chevaux employés à préparer la terre pour les semences ont été pris pour être placés dans l'artillerie prussienne ; de plus on détruit tout ; delà, il suit que la disette devra venir ; les difficultés d'une armée seront réunies dans un seul moment, la ruine du pays est complète et il faudra de longues années pour recouvrer toutes les pertes essuyées dans ces quelques jours d'invasion.

Londres, 27.—Une dépêche spéciale au *Herald* d'un correspondant à Rheims en date du 24 dit, ce qui suit : On rapporte que Bazaine avec les débris de son armée est entre Montmedy et Longuy, sur la frontière belge, et attend l'arrivée de McMahon. Ce rapport est considéré douteux.

Capture de convois de bétail.

La garnison de Strasbourg a fait dernièrement une heureuse sortie et a saisi un convoi de bétail et de munitions.

Espion prussien exécuté.

Paris,27.—L'espion prussien, Hérot a été fusillé ce matin.

Incendie à Calais.

Calais, 28.—Un grand incendie s'est déclaré à Calais et a détruit environ 50 bâtisses et 13 vaisseaux.

Le feu continue encore ; on ne connait pas le montant des pertes.

Attaque de Verdun.

Paris, 27.—On a publié la dépêche suivante : le 25 courant à 9 hs. du matin, Verdun a été attaquée par 10,000 prussiens, sous le commandement du Prince de la couronne.

Les prussiens repoussés.

Après un sanglant combat qui a duré trois heures et dans lequel 300 bombes ont été lancées dans la ville, les prussiens furent repoussés avec de grandes pertes ; la garde nationale a sauvé nos canons ; nos pertes s'élèvent à 5 morts et 12 blessés.

Train d'ambulance attaqué.

Les prussiens ont fait feu 20 fois sur un train d'ambulance, deux personnes ont été tuées. Les citoyens ont fait une vigoureuse défense.

Le mouvement des prussiens le long de l'Aube parait être arrêté, ils se replient sur St. Deziers. Des corps considérables d'infanterie traversent Lunéville et Buyon.

Londres, 27.—On a reçu la dépêche suivante, datée de Bar le Duc, vendredi soir.

Reddition de le garnison de Vitry.

La garnison de Vitry s'est rendue jeudi matin, les prussiens ont capturé 16 canons.

Bataillons français détruits.

Deux bataillons français ont été détruits par la cavalerie prussienne, 17 officiers français ont été tués et 850 soldats blessés.

Un major prussien a reçu de graves blessures ; et trois troupiers n'ont reçu que de légères blessures.

Paris, 27.—L'armée principale de McMahon est à Stevery, l'Empereur à Reneville, et le Prince Impériale à Bethel.

Les prussiens ont fait une reconnaissance jusqu'à Montmedy.

Entrevue d'un général de l'armée du Rhin avec l'Impératrice.

La *Liberté* dit qu'un général de l'armée du Rhin est arrivé à Paris hier soir et après avoir eu une entrevue avec l'Impératrice, est reparti de suite.

Nous pouvons nous attendre dans un jour ou deux à de brillants succès.

Les armées de McMahon et de Bazaine rapprochées l'une de l'autre.

La *Liberté* ajoute qu'un homme qui a vu l'Empereur le 25 courant, affirme que l'armée de Bazaine et celle de McMahon sont rapprochées l'une de l'autre.

Le Prince Royal en route vers Paris.

Le *Journal de France* dit qu'on apprend que l'armée du Prince Royal se dirige sur Paris.

Conseil de Roi de Prusse.

Le roi a tenu à Pont à Mousson un conseil de guerre composé des généraux et des officiers commandant les forces prussiennes.

Tous furent d'avis rester dans le territoire conquis, de fortifier la rive droite de la Moselle. Le roi fut le seul qui décida de marcher sur Paris.

Le Prince Royal a couché avant hier soir à la préfecture de Chalons.

Dans le cas du siége de Paris, les officiers du gouvernement plustôt que les ministres iront à Tours, Bourges et Lyons pour administrer les provinces non envahies par l'ennemi.

Tyrannie de la Prusse.

Le *Gaulois* rapporte que l'administration de l'Alsace et de la Lorraine par la Prusse est excessivement tyrannique.

Le Prince Royal en marche sur Paris.

Le *Constitutionnel* dit que l'armée du Prince Royal renforcée d'une partie de troupes du prince Fréderick Charles marche vers Paris par la vallée de la Seine et de l'Aube. Les Prussiens doivent connaitre combien leur projet est aventureux et regarder de près le péril où ils conduisent leur armée principale. McMahon peut couper toutes communications et les placer entre deux feux. Pour éviter ce danger les Prussiens font tous leurs efforts ; trois fois déjà ils ont attaqué Bazaine avec des forces immenses, et l'armée française a soutenu leurs attaques avec succès, ne pouvant vaincre Bazaine, ils ont résolu de le tenir en échec et de marcher sur Paris.

De Paris à Sirock, le point le point le plus rapproché sur la frantière allemande est à une distance de plus de cent lieues de cette ligne. Les Prussiens auront à se défendre contre nos armées, nos tirailleurs innombrables, la garde mobile pour subsister sur notre territoire. Les 600,000 hommes de l'armée ennemie devra étendre ses lignes à l'infini, et disperser ses troupes, chose qui nous a été si fatale au commencement de la campagne. Notre revanche, dit le *Constitutionnel* en terminant son article n'est pas éloignée.

L'arrestation des vagabonds et des personnes suspectes a été suspendue par ordre du préfet de police, qui ne sait plus où les placer.

Les journaux disent que les personnes arrêtées seront renvoyées, et les arrestations continuent parce que le peuple est très fort contre les allemands et ceux qui sont maintenant dans la ville, et qui pourraient trahir le salut public, dans le cas d'un siége.

Le *Figaro* dit qu'au contraire, la ligne de conduite suivie et les changements survenus sont suffisants pour démontrer combien les plans militaires de la France ont été modifiés par les autorités pendant la dernière semaine. Le peuple est invité à arrêter l'ennemi par tous les moyens pacifiques. On doit faire sauter les ponts, couper les lisses de chemin de fer, bloquer les chemins, tuer les coureurs, harceler l'armée prussienne en flanc et en arrière. Ces moyens de résistance devraient avoir l'importance qu'on devrait leur accorder. Dans quinze jours, l'ennemi sera ici, ou ce qui est plus probable, il pourra être en face de Paris dans l'espace d'une semaine. Cette dernière opinion a prévalu au Corps Législatif hier.

L'*Opinion Nationale* dit que les journaux allemands ont affirmé que les troupes de la Landwehr ne sont pas encore en campagne; Rien ne peut être plus faux que cet avance.

Croiseur français à Civita Vecchia.

Toulon, 28.—La frégate *Sringue*, de l'escadron de la Méditerranée,est partie pour Civitta Vecchia afin de croiser sur les côtes romaines comme mesure de précaution contre les Garibaldiens.

Prussiens repoussés.

Londres, 28.—Jeudi, à Epernay, la Garde Nationale a repoussé les prussiens, qui ont été aussi défaits à Verdun par la Garde Mobile.

Londres, 28.—On annonce que d'importantes levées de Carlistes ont lieu dans les provinces de Navarre et de Geron.

Corps Législatif.

Paris, 28.—Hier, le Comte Palikao a dit, au Corps Législatif, que 50,000 prussiens avaient attaqué Verdun et qu'ils avaient été repoussés avec de grandes pertes, et a donné les détails déjà télégraphiés.

Nouvelle bataille.

Londres, 28.—Une dépêche spéciale au *Herald* dit qu'une bataille a eu lieu hier, près de Rheims ; on a entendu une forte canonnade, mais on n'a aucuns détails. L'engagement a eu lieu probablement entre les troupes de McMahon et du Prince Fréderic Charles.

L'armée du Prince de la Couronne, à Bar-le-Duc,a été rejointe par une partie des troupes du roi Guillaume. Ces forces réunies marchent à grandes journées, et seront probablement en face de Paris, mardi ou mercredi.

Le grand objet du roi est de terminer la campagne aussi promptement que possible.

Paris, 28.—Un train américain d'ambulances, sous la direction du Dr. Marion Lims, est parti aujourd'hui pour Metz.

Le Dr. Pratt et plusieurs autres membres de la société sanitaire des Etats-Unis, suivaient le train ; les filles de Lims marchaient à la tête de la troupe, portant les bannières françaises et américaines. Cette démarche a causé beaucoup de sensation parmi les spectateurs, qui, au départ du train, poussèrent des hourrahs enthousiastes, et donnèrent librement à ceux qui collectaient de l'argent pour les blessés.

Ce service d'ambulance sera impartial,et on traitera sur le même pied les blessés français et allemands.

170,000 prussiens tués.

Paris, 28.—Une dépêche spéciale au *Herald* dit que 170,000 prussiens ont été tués pendant la guerre.

La Belgique est prête à défendre la neutralisé par les armes.

Refus d'une intervention de la part de la France.

La France refuse toute intervention étrangère.

Beaucoup d'étrangers quittent Paris.

Exécutions d'espions prussiens.

Quelques espions prussiens ont été fusillés ce matin.

Fils de Bismark blessé.

Le fils de Bismark a reçu de graves blessures.

Mort du fils d'un ministre.

Le fils d'un ministre prusssien a été tué.

10,000 personnes sont attachées aux quartiers-généraux du roi de Prusse.

On arrête chaque jour des individus sans occupation quelconque.

La revolution menace d'éclarer à Munich.

La mère de Christine Willson est décédée.

MARIAGE.

—A St. Laurent, le vingt-quatre du courant, par le Révérend Messire Veniard, curé du lieu, M. Charles-Ignace-Edmond Larivée, Commis-Marchand, à Mademoiselle Marie-Joséphine Quenneville, quatrième fille de feu François Quenneville, Ecuyer.

EXCURSION

AU BÉNÉFICE DES

VEUVES, ORPHELINS ET SOLDATS BLESSÉS

DE

L'Armée Française

LE VAPEUR "LONGUEUIL"

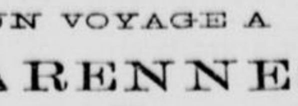

FERA DIMANCHE PROCHAIN,

(Si le temps le permet)

UN VOYAGE A

VARENNES.

Prix .... 25 Centins.

Le vapeur laissera Montréal au quai du *Laprairie* à 3 heures arrêtera à Boucherville et sera de retour à 7 hs. p. m.

29 août. 290

A VENDRE

LAINE DE BERLIN ASSORTIE

A BON MARCHÉ !

CHEZ E. A. MARTINEAU

296, Rue St. Joseph.

25 Août 1870. 292—p3me

EDITION DE MIDI.

Dépêches de 11 hs. A. M.

St. Jean, N. B., 29.

Une terrible incendie sévit en ce moment à Calais. Un grand nombre de bâtisses, y compris la bâtisse de Ste. Croix et le bureau de poste sont déjà détruites, ainsi qu'une grande quantité de bois de charpente, de magasins, et de demeure privées. On craint beaucoup pour le salut de St. Etienne de ce côté-ci de Ste. Croix. 2

Détails d'un correspondant.

New-York, 29.—Un correspondant de la *Tribune* aux quartiers-généraux de McMahon, écrit de Rhutel en date de jeudi matin :

Nous avons quitté Rheims mercredi après-midi, à 5 heures, nous sommes arrivés à Rhutel à 5 hs jeudi matin. Les troupes nous ont précédés. Le village ainsi que les pays avoisinants est un grand camp.

L'armée de MacMahon ici se compose des 1er, 5e, 7e, et 12e corps. et de la cavalerie du 6e corps de Canrobert.

L'Empereur et le Prince Impérial sont ici. Vendredi nous nous dirigeâmes vers Mesières. Les troupes étaient déjà parties vendredi matin. Le mouvement est extrêmement rapide ; les troupes sont fraiches, et animées du meilleur entrain possible.

Un correspondant de la *Tribune* télégraphie de Paris, dimanche, que tous les correspondants ont reçu ordre de quitter l'armée française.

Corps Législatif.

Le même correspondant écrit en date de samedi soir : M. Thiers refuse encore de consentir à la formation d'un comité de défense.

Le ministre de la guerre et les autres doivent partir pour Tours ou Bouges

Gambetta, Laurier et Floquet ayant obtenu la permission de défendre le Fort Bâctre, ont livré dix mille volontaires.

Position des diverses armées allemandes.

Une dépêche spéciale au *Herald* datée de Berlin 28, dit : Voici la position des divers armées allemandes. Il y a 18 corps comprenant 40,000 chacun. La première armee sous les ordres du général Steinmetz comprend le 1er, le 7e et le 8e corps à Metz.

La seconde armee sous les ordres du Prince Frederick Charles, se compose du 2d, 3e, 9e et 10e corps, à Metz.

La troisième armée, sous la direction du Prince de la Couronne, comprend les 5e, 6e et 11e corps et deux corps de troupes de Bade, et se dirige vers Paris.

La quatrième armée sous les ordres du Prince de la Couronne de Saxe commande le 4e et le 14e corps de gardes de Saxes et de Prusse.

La cinquième armée commandée par le général Verder comprend les divisions de Bade et de Wurtembourg, et est occupée à faire le siège de Strasbourg.

La sixième armée, dirigée par le grand Duc de Mecklemburg est sur le Rhin, et la 7e sous les commandements des généraux par Castein et Losweufeld est à Berlin.

Trois de ces armees sont de réserve.

Protestation de la garde mobile.

La garde mobile a présenté une adresse au général Trochu pour protester contre son amalgamation dans l'armée régulière.

Rochefort.

Rochefort a été conduit à la prison de Vincennes, afin d'empêcher son évasion.

Un correspondant de la *Tribune* à Francfort écrit en outre de Jeudi des rapports privés confirment le rapport des journaux officiels qui disent que Bismark demandera avec force que la France remette à l'Allemagne les territoires qui en ont été séparés par la force ; mais l'Alsace et la Lorraine ne seront pas annexées à la Prusse. La plus grande part sera donnée au duché de Bade et à la Bavière.

La Russie et l'Angleterre protestent déjà contre ces documents.

Corps Législatif.

M. Palikao a annoncé qu'il avait acheté 40,000 carabines en Angleterre, pensant qu'il se fabrique en France plusieurs 100,000 Chassepots.

On craint beaucoup que l'Allemagne ne se plaigne de cette exportation de fusils anglais en France, surtout lorsque le gouvernement à plein pouvoir de l'empêcher.

Le *Daily News* insiste pour que le gouvernement se serve de ces pouvoirs et dénoncent ceux qui compromettent ainsi la neutralité de l'Angleterre cela rappelle, dit-il, l'affaire de l'Alabama.

MacMahon.

Nous croyons aucunement aux rumeurs de bataille rapportée par les journaux français, et nous n'avons aucune nouvelle de McMahon depuis jeudi soir.

San-Francisco 28.—La cannonnière anglaise *chanticleer* est partie hier soir pour le Panama emportant plus d'un million de dollars.

Grande réjouissance à Berlin.

Berlin 28.—Il y a de grandes réjouissances, le peuple promène par les rues de Berlin 4 mitrailleuses, 23 canons, et un aigle, enlevés aux français. La reine s'est montrée sur son balcon, et a reçu des félécitations de la foule.

ATROPHIE GUERIE PAR LE SIROP COMPOSÉ D'HYPOPHOSPHITE DE FELLOW.—L'épuisement du tissu du corps humain est arrêté, les muscles prennent de la vigueur, et les nerfs redeviennent forts en faisant usage du Sirop Compose d'Hypophosphite de Fellow.

Guerison de l'Aphonie. Le Sirop Compose fait disparaitre en peu de temps l'Aphonie, qu'elle provienne, soit d'une inflammation de la membrane de l'organe vocal, soit d'un rhume, ou d'un dérangement nerveux.

PRIX, $1,50 la bouteille, ou six bouteilles pour $7,50.

Agent. Francis Cantlil, 32 rue Lemoine, Montreal. 3

DECES.

—A Lavaltrie, le 24 courant, M. Denis Brassard, à l'âge de 71 ans.

AVIS.

Des Listes de Souscription au FONDS DES BLESSÉS et ORPHELINS de L'ARMÉE FRANÇAISE ont été déposées chez MM. Picault & Fils, No. 75, Rue Notre-Dame, Alphonse Doutre & Cie., Fabre & Gravel, J. B. Rolland & Fils, Libraires, Hôtel Jacques-Cartier, Hôtel Cosmopolitan (Gianelli), J. & D. Sadlier, Libraires, coin des Rues Notre-Dame et St. François-Xavier, Dr. de Lorimier, Carré Chaboillez, Aug. Amos, 46, Rue St. Pierre et E. Chanteloup, 587, Rue Craig.

Par ordre du Comité,

P. DUVERT,
Secrétaire.

16 Août. 284

TURF-CLUB DU ST. MAURICE.

Les COURSES organisées par le "Turf-Club du St. Maurice," auront lieu sur le CHAMP DE COURSE DE TROIS-RIVIÈRES, le 6 et le 7 de SEPTEMBRE prochain.

La Coupe de la Reine (Queen's Plate) sera courue ainsi que plusieurs autres courses qui devront donner satisfaction à tous les amateurs de sport.

Le programme complet sera publié dans quelques jours.

Par ordre,

E. GÉRIN,
L'un des Secrétaires du Turf-Club du St. Maurice.

Trois-Rivières, 3 Août 1870.—274

EDITION de 5hs. P.M.

Une note de l'Evêché nous apprend que la collecte, à la bénédiction de la première pierre de la Cathédrale s'est montée à la jolie somme de $1100. 3

Fort Garry, 13 août 1870.

Je suis heureux de pouvoir vous donner des nouvelles plus rassurantes. L'excitation populaire s'est un peu calmée depuis deux jours. Il était temps. Les rapports sinistres arrivant de tous les côtés, et n'étant pas même tempérés par la moindre rumeur favorable, avaient monté les esprits à un point qui présageait des conséquences funestes. La dernière malle devait avoir un effet décisif. Elle a apporté des nouvelles qui ont heureusement modifié la situation. Une lettre de Monseigneur Taché énonçant les intentions du gouvernement canadien et du Lieutenant-Gouverneur Archibald ; et une rumeur d'amnistie dans les journaux de St Paul, donnée comme venant d'Ottawa : voilà ce qui a déterminé le résultat qui vient de se produire. Ça ne change pas, il est vrai, les dispositions bien connues de ceux qui depuis quelques mois, nous crient sur tous les tons de si jolies choses. Ainsi, la coterie fanatique et ambitieuse de la colonie, qui a toujours été furieuse de se voir dominer par l'attitude énergique des métis, et qui n'a cessé de conspirer et d'inventer contre eux les plus odieux mensonges, ceux-là n'en continuent pas moins à être sous l'heureuse impression que les troupes, en arrivant, vont s'empresser de massacrer tout ce qui a quelque rapport avec le gouvernement provisoire. C'est ce qu'ils disent ouvertement tous les jours. Dans l'expédition, les volontaires de Toronto n'en rêvent pas moins de magnifiques échafaux où ils pourront attacher Riel et ses gens. Nos bons amis de Toronto, inspirés par McDougall, poussent toujours leur sollicitude vis-à-vis de nous jusqu'à vouloir procurer à un grand nombre la gloire du martyre. Il est probable que cette peine leur sera épargnée. Enfin sur ces points-là, rien n'a été changé on le sait. Mais dans les moments critiques, on s'accroche à tout. La moindre bonne nouvelle a une portée immense. C'est la branche salutaire que saisit la main du noyé.

La population est donc encore loin d'être dans une parfaite sécurité. Mais ces dernières nouvelles sont de nature à la rassurer un peu. On craint moins et on espère plus. Le peuple est disposé à attendre encore, tout en ayant l'œil au guet, et en se préparant à faire face aux circonstances. Puisse la prochaine malle confirmer ce que la dernière nous a appris, et apporter de nouvelles assurances.

Nous apprenions, jeudi soir, la mort de M. McTavish, ex-gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson, décédé il y a quelque temps à Liverpool. C'était un homme généralement estimé dans tout le pays, et sa perte est vraiment regrettée. Les pavillons, anglais et national, flottent à demi-mât au Fort Garry.

Mgr. Taché est attendu vers le 22 du courant. Tout le monde soupire après son arrivée.

Les gens venus au Fort pour avoir des nouvelles et savoir quelle détermination prendre, sont retournés travailler à leur foin. La chose ne se pratique pas ici comme dans les autres pays. D'abord le gouvernement fixe un jour pour commencer ; celui qui couperait du foin avant ce jour-là encourrait une amende ; cette année, le jour fixé était, je crois, le 21 juillet. Au temps arrivé, chacun prend ses instruments, et va au large, dans la prairie, faire la provision qu'il lui faut. Quelques uns se rendent à quatre, six et même dix mille. On choisit ordinairement ce qu'on appelle un *maskeg*, mot sauvage qui signifie marais. Ces marais se dessèchent suffisamment vers le milieu de l'été, et c'est là qu'est le plus beau foin. Un bon nombre d'habitants ont des moulins à faucher et de magnifiques rateaux, d'après les dernières patentes américaines. Le foin, une fois séché et ramassé, on le met par meules, à l'endroit même où on le fait, au milieu de la prairie. Les uns le charroient immédiatement à leurs bâtiments ; les autres entourent leurs meules et ne vont les chercher qu'en hiver.

Dans ce pays-ci, lors même que les terres seront concédées, il sera nécessaire, je crois, de laisser des communes pour le foin et le pacage. Le sol, une fois cultivé, se montre rebelle à pousser de l'herbe ou du foin.

3 JOSEPH DUBUC.

INCENDIE.—Ce matin, vers six heures et demie, le feu s'est déclaré dans une boutique, en arrière de la grande église catholique, maintenant en voie de construction sur la rue Ontario, près de la rue St. Urbain. Il y avait une grande quantité de bois de service dans le voisinage ; mais la brigade des pompiers arrivèrent à temps pour empêcher le feu de s'y propager ; la boutique et tout son contenu ont été entièrement détruits. 3

ACCIDENT.—Samedi dernier, une voiture passa sur le corps d'un jeune enfant du nom de Paul Grollois, résidant avec ses parents sur la Rue St. Laurent. Les blessures qu'il a reçues sont très-graves. 3

CONSEIL DE VILLE.—Voici les ordres du jour pour l'assemblée spéciale du conseil, vendredi, 2 septembre 1870 :

Réception des Pétitions, rapports des Comités, avis de Motions.

Rapports : Des Comités de l'Eau et des Finances, pour nommer des experts dans les expropriations à faire pour le canal projeté à l'embouchure de l'Aqueduc ; des mêmes, pour être autorisés à donner le contrat du nouvel Engin à Vapeur ; du Comité de l'Eau soumettant les plans et devis du canal projeté, etc ; des Comités des Chemins et des Finances, pour construire des égouts dans certaines rues y mentionnées ; des mêmes, pour continuer l'égout de la rue Victoria ; des mêmes pour construire un égout dans la rue Dorchester, entre les rues de la Montagne et McKay ; des Comités de Santé et des Finances, pour une appropriation de $200 pour acheter de la terre pour niveler les terrains ou fosses, pour les vidanges, etc., à la Pointe St. Charles ; des Comités de l'Eau et des Finances, pour une gratuite de $205 à M. F. Camiré ; des mêmes pour une appropriation pour l'érection de portes d'Ecluses à l'entrée de l'aqueduc ; du Comité des Finances, pour payer la réclamation de MM. Fowler & Roy, Architectes de l'Ecole Militaire.

Questions posées par les membres.

Motions : De l'Echevin Bernard, pour transférer à des Commissaires le droit d'octroyer les licences d'Auberges et pour empêcher les Epiciers d'obtenir des certificats pour la vente en détail des liqueurs spiritueuses ; de l'Echevin Devlin, pour une appropriation annuelle de $2000 pour l'entretien d'un corps de musique pour l'usage du public ; du même, pour nommer un comité spécial pour le Parc ; du Conseiller Leduc, pour nommer un comité spécial pour l'érection d'abattoirs publics ; de l'Echevin David, pour empêcher le Département de l'Aqueduc de fournir de l'eau aux personnes qui résident en dehors des limites de la cité ; du Conseiller Kay, pour nommer une commission de Medecins pour s'enquérir de la cause de la mortalité excessive parmi les enfants pendant les mois de l'été ; du Conseiller Mac-Shane, pour discontinuer le dépôt d'immondices, etc., à la Pointe St. Charles ; de l'Echevin Bernard, pour changer les noms de certaines rues de la cité. 3

COUR DU RECORDER du 29.—57 prisonniers furent traduits devant cette Cour.

Elizabeth Langevin, pour avoir vendu des liqueurs spiritueuses le dimanche, $10 et les frais ou un mois de prison ; Nere A Laplante, pour avoir tenu son auberge ouverte le dimanche $20 et les frais ou un mois de prison ; James Wiseman, pour intervention avec la Police, $5 ou 1 mois de prison ; Jeanie Bruneau et Eugène Leroux ivres et ordonnés, $2,50 ou 15 jours de prison ; Louis Lavigne, et Marie Lavigne, vagabondage, premier, $2,50 ou quinze jours et la seconde $5 ou un mois de prison ; Patrick Lackey, assaut sur la police, $10 ou deux mois de prison ; James McElroy, intervention sur la police, $2,50 ou quinze jours de prison ; Antoine Leonard, ivre et insultant Guillaume Rouillard, $5 ou un mois de prison : John Price, ivre et troublant la paix publique, $5 ou un mois de prison ; Catherine Hyland, ivresse et assaut sur Aug. Foisy, $10 ou un mois de prison ; Rosalie Gigué et Mary McBlary, ivresse, $5 ou un mois de prison. 3

PROCLAMATION.—Le public acheteur n'a pu faire autrement que de proclamer la nouvelle maison F. X. Dubuc et cie, comme ne pouvant être surpassé sous le rapport de la grande variété, du bon choix et du bon marché de ses chapeaux, casquettes, etc, etc. Où le gros chien blanc est à la porte. 3

Dépêches de 4 hs. P. M.

Québec, 29.

Hier après-midi une foule nombreuse s'est assemblée, à l'issue des vêpres sur le marché Jacques Cartier, pour prendre en considération la collection de fonds pour venir en aide aux blessés français.

MM. Amiot, avocat, et Duquette du *Journal de Lévis* adressèrent la parole. On forma un comité, et on ouvrit des listes de souscription qui furent remplies rapidement.

Sa Grandeur, l'Archevêque de Québec souffre encore beaucoup, et est dangereusement malade.

L'hon. M. Mitchell, ministre de la marine, part pour les provinces d'en bas, à bord du *Napoleon III.* 3

Grande et Sanglante Bataille.

VICTOIRE INDÉCISE.

New-York, 29—Une dépêche privée mande que le rapport annonçant que les français avaient remporté une victoire à Metz, où 50,000 hommes avaient été tués, est faux.

Des nouvelles par voie française disent que McMahon n'est pas prêt à livrer une bataille.

Ordre de Bismark.

C'est Bismark qui a ordonné à l'armée de ne pas s'arrêter dans sa marche vers Paris. Le Roi a acquiescé à cette demande ; ses généraux, au contraire, voulaient qu'on s'occupât d'abord de McMahon, et qu'on dirigeât ensuite les troupes à l'attaque de Paris.

Défaite des Français.

Londres, 29.—On rapporte qu'une grande bataille s'est livrée entre le Prince Couronné et McMahon, et que dernier a été défait.

Un vaisseau de guerre français a mouillé ici; ses officier ont refusé d'obéir à un avis officiel leur ordonnant de partir.

L'Empereur à Berthenville.

L'Empereur est maintenant à Berthanville, à environ 25 milles au Nord de Chalons.

McMahon est dans les environs de Steray. Les uhlans occupent Malidy.

Réunion des armées de Steinmetz et du Prince de la Couronne.

On rapporte que Steinmetz s'est déplacé, et qu'à raison des grandes pertes qu'il a subies, son armée a été unie à celle du Prince de la Couronne.

Il parait maintenant faux que les prussiens se soient montrés à Snippes à 14 milles au Nord de Châlons.

Florence, 29.—Ollivier et sa famille sont en cette ville.

Blessés à la bataille de Metz.

Londres, 29.—Il y a eu dix mille paysans et quinze mille soldats de blessés à l'engagement qui a eu lieu en face de Metz.

Le typhus fait des ravages.

Thionville investie.

La landwehr prussienne a envahi Thionville.

Les prussiens occupent tout le sud de l'Alsace.

Un télégramme de Berlin au *Times* de Londres mande que les prussiens se dirigeaient vers Paris le 22.

Les Français ont coupé les lisses de chemin de fer à Conelagraiville.

Le Bois de Boulogne est rempli de bétail dans la prévision d'un siège.

L'aéronante écossais, Wills, a été mandé aux quartiers-généraux prussiens.

Grande Bataille.

Luxembourg, 29, p. m.—On s'est battu toute la journée au village de Munx entre Stouay et Verdun.

La fusillade n'a pas cessé un instant d'être très vive.

Londres, 29.—Un correspondant télégraphie de Montmédy qu'une grande et sanglante bataille est commencée le soir de dimanche le 28 dans le voisinage immédiat de Manvon.

La bataille est encore indécise.

La bataille recontinue entre Charleville et Ardenne.

Soixante mille hommes ont laissé Paris pour renforcer McMahon.

Londres 29, 1:30 heures p.m.—Consolidés à 91⅞ pour au comptant et à terme ; bons à 88 pour émission de 1862, 87½ pour vieille émission de 1865, et 86 pour émission de 1867 ; 10-40 à 82½ ; Erié à 17¾ ; Ill Central à 111½ ; A et G W à 22

Pétrole raffiné, ferme.

Liverpool, 29.—Coton ferme, uplands à 8¾, Orléans à 9¼d. Céréales, tranquilles.

COMMERCE.

BUREAU DE LA MINERVE
Montréal, 29 Août 1870.

Il a plu ce matin, mais le temps s'est remis au beau cet après-midi.

MARCHÉ MONÉTAIRES

Montréal, 29 Août 1870.

Greenbacks achetés de 11¼ à 11¾ d'esc.
Vendus de 11 à 11½
Pour argent achetés de 00 à 00
Change sur New-York, vendu de 00 à 11
Traite d'Or, ¼ à ½
Billets de la Banque du Haut-Canada achetée de 00 à 00
Billets de la Banque Royale achetés à
Argent acheté de 0 à 0 ; vendu de 0 à 0
Petite argent, 10
Change sterling, de 9¼ à 9½
Or ouvert à 116½, fermé à 116½

L. MARCHAND & FILS,
Courtiers, coin des Rues St. Jacques et St. François-Xavier.

COTES DES FONDS.

BANQUES.	Mont. des PARTS	PAYÉS	Dividend derniers 6 mois.	FERMÉ. Prix.
Montréal	$200	tout	6 par cent	187½ @ 195
Ameri. B.N.	£50 stg	do	3 do	103½ @ 105½
Cité	100	do	3 do	87 @ 88
Penpie	50	do	3½ do	Liv fermés
Molson	50	do	2 do	101 @ 105
Ontario	40	do	4 do	104 @ 105
Toronto	100	do	4 do	152½ @ 155
Québec	100	do	3½ do	107½ @ —
Nationale	50	do	3½ do	107 @ —
Jac.Cartier	50	do	4 do	— @ 113
Towns. Est.	50	do	4 do	1 3 @ 105
Marché du C.	$100	do	4 do	114½ @ 115½
Union	100	do	4 do	106 @ 107
Des Artis.	50	do	4 do	90 @ 91
B. R. du C.	100	do	0 do	65 @ 67
C.B. of Com.	50	do	4 do	120 @ 122
C. DE FER.				
G T du Can.	£100 stg	tout	aucun	15½ @ 16½
At & St. Lnt.	100	do	do	.....
G W du C.	52	do	2 par cent	— @ 11
Chp & St. L.	200	do	aucun	20 @ 21
Do préférent.	$200	do	aucun	— @ 100
MINES.				
Mont N C.	4	0 p c	.....	3.75 @ 4.25
Cuiv Huron Bay	4	12 cts	25 par cent	25 @ 35
Arg & Cuiv L Huron.	5	102 cts	.....	.....
Québec & L Supérieur.	8	$4 10	.....	.....
DIFFÉ COM.				
C Teleg M.	40	tout	5 par cent	183 @ 185
C Gaz Cité.	40	do	4 do	— @ 170
C Urbain C.	40	do	5 do	127 @ —
C Richelieu.	100	do	15 p.c. 12m	150 @ 155
Cie Nav C.	100	do	5 p.c. 12m	104 @ 103½
M. Elévat M	100	do	5 p.c. 6m	104 @ —
C Glass Co.	100	tout	aucun	— @ —

BONS.	Fermes.	Prix
Bons de la Puissance 6 ₱ cent.	107	@ 108
Gouvernement 5 ₱ cent stg.	96	@ 97
Gouvernement 5 ₱ cent ct.	96	@ —
Gouvernement 6 ₱ cent ct.	—	@ 108
Gouvernement 6 ₱ cent 1878 stg.	—	@ 104
Aqueduc de Montréal, 6 ₱ c. du 1878.	100½	@ 101
Bons Cité de Montréal 6 ₱ cent.	99½	@ 101
Bons 7 p/0 consolidés.	111	@ 116
Havre de Montréal, 6½ ₱ ct. du 1883.	104	@ 105
Cité de Québec 6 ₱ cent.	70	@ 90
Cité de Toronto 6 ₱ cent 1880	87½	@ 92
Cité d'Ottawa, 6 ₱ cent 1880.	93	@ 96
Chemin de Fer Champlain, 6 ₱ cent.	75	@ 80
Débentures de Comté.	—	@ —

CHANGE.

Banque de Londres, 60 jours	109½	@ 109¾
Privés do do	108½	@ 109
Privés avec documents	—	@ —
Banque de New-York	14	@ 14½
Privés do	14½	@ 15
Traites en Or do	pair	
Or de New-York, 5 p. m.	116½	@ —

PRENTICE & McDOUGALL,
Courtiers et Agents,
No. 60, rue St. François-Xavier.

Montréal, 29 Août 1870.

MARCHE EN GROS.

Montréal, 27 août.

Le marché aux farines est tranquille cet avant-midi, et les prix sont sans changement. Reçu ce matin par le Grand-Trone, 1,380 quarts ; par le Canal Lachine, 2,500 quarts.

FARINE par 196 lbs.—Supér. Extra, $6 40 à $6.60 ; Extra $6.0 à $6.25 ; de Goût $5.70 à $6.00 Superfine blé du Canada $5.25 à $5.30 ; Superfine blé de l'Ouest $5.00 à $5.00 ; Superine forte du Canada, $5.40 à $5.60 ; farine forte de Boulanger $5.80 à $6.00 ; superfine blé de l'Ouest (Canal Welland) $5.30 à $5.35 ; marques de la cité superfine blé de l'Ouest) $5.30 à $5.40 ; Superfine du Canada No. 2, $4.75 à $4.85 ; No. 2 des Etats de l'Ouest $4.65 à $5.00 ; Fine $4.50 à $4.60 ; Moyenne $4.00 à $4.10 ; Recoupes $3.90 à $4.00 ; Farine en sac du Haut-Canada $2.65 à $2.70 par 100 lbs, selon la qualité ; farine en sac de la cité (livrée) $2.90 à $2.95.

FARINE D'AVOINE par quart de 200 lbs.—Tranquille, de $4.75 à $5.00, selon la qualité

BLÉ, 2 mts de 60 lbs—No 2 de l'Ouest, nominal, $1.06 à $1.08—dernières ventes à $1.06.

POIS, par 66 lbs.—Peut être coté à 80c à 00c.

ORGE, par 48 lbs — Les cotes sont nominales à 70c.

BLÉ-D'INDE, par minots de 56 lbs—Nominal à 85 à 95c.

SEIGLE, par 56 lbs—Tranquille.

AVOINE, par mts de 32 lbs—Dernière vente pour exportation à 38 à 39c.

SAINDOUX, par lb—Lourd, de 00 à 14c.

LARD, par quart de 200 lbs—Ferme ; Mess $20,00 à $20,50 ; mess mince $20.50 à $21,00 ; prime mess, $21.00 à $21.50 ; prime, $22.00 à $23,00.

BEURRE, par lb—Ferme ; 19½ à 20½ de l'Ouest ; de choix, 20½ à 21c.

FROMAGE par lb—Ferme ; 11½ à 12c pour manufacture de choix.

ALCALIS, par 100 lbs. —Premières $6.10 à $6.10 selon la qualité ; seconde $5.60 à $5.00 ; troisièmes $0.00 à $0.00. Perlasse nominale de $7.50 à $0.00.

MARCHE DE NEW-YORK

29 Août.

Or—A 16½.

Coton—A 19½c pour middling uplands.

Farine—5 à 10c en baisse, reçu 16,000 quarts, ventes 7,000 quarts, de 5.25 à 5.50 pour superfine de l'Etat et de l'Ouest, 5.65 à 6.30 pour commune à choisie extra de l'Etat, 5.60 à 6.25 pour commune à choisie extra de l'Etat et de l'Ouest, 0.00 à 0.00 pour R. H. O.

Farine de Seigle—Tranquille ; ventes 000 qrts, 4.75 à 5.20.

Blé—Sans chargement, reçu 34,000 mts, ventes 36,000 mts, 1.22 à 1.23 pour No 2 du printemps, 1.40 à 1.42 pour rouge d'hiver de l'ouest, 1.60 à 1.65 pour de l'Ouest.

Seigle—Tranquille ; reçu 00,000 minots.

Blé-Inde—Plus ferme, reçu 18,000 mts, ventes 31,000 mts de 80c à 80c pour nouveau mêlé de l'ouest.

Orge—Nominale, reçu 0,000 minots.

Avoine—Plus ferme, reçu 30,000 minots, ventes 21,000 minots, de 30 à 32c pour de l'Ouest en magasin, 31 à 35c pour de l'Ouest et de l'Etat.

Bœuf—Ferme, ventes 000 quarts ; 28.00 à 00.00 pour nouveau mess.

Saindoux—Lourd ; 16½ à 16¾c à la vapeur, 17½ à 17¾c pour fondu au chaudron.

Beurre — Ferme, 29 à 32c pour Ohio, 29 à 33c pour de l'Etat.

Fromage—Tranquille ; 6 à 11c pour commun à prime.

DERNIERS AVIS DE L'OUEST.

CHICAGO, 27 août, 11 a. m.—Farine tranquille, bonne demande pour la nouvelle ; Extras de $5.50 à $6.00.

Blé—Irrégulier et lourd ; No 1, $1.03½, pour les ventes de Septembre ; Nouveau, $1.11 au comptant, nominal ; recettes régulières, 99c à $1.00.

Blé-d'Inde—No 2, 68¾c à 69c au comptant, ventes d'Août ; 69c pour les ventes de Septembre.

Avoine—Négligée et nominale ; No 2, 37½c pour les ventes de Septembre.

Whiskey—33c et 39

Provisions—Tranquil'e ; Epaules, fermes ; Lard $28 au comptant, et à $24.50 pour les ventes de Décembre. Saindoux, 15 à 15¼. Viandes sans changement.

Fret—En demande modérée, on demande 21c pour le Blé, 19c pour le Blé-d'Inde, et 12c pour l'avoine directement, et 6½c pour le Blé, 5c pour le Blé-d'Inde, et 4½c pour l'avoine, à la voie jusqu'à Buffalo.

MILWAUKEE, 27 août, 10.10 a. m.—Blé, plus ferme ; $1.12 et $1.12½ au comptant ; No 2, $1.03 pour les ventes de Septembre ; Recettes, 36,000 minots ; Expéditions, 65,000 minots.

Fret—Pour Buffalo 5c, et pour Oswego 9½c.

REÇU PAR LE GRAND TRONC.

27 Août.

Blé, mts		Lard, qtrs	..
Fleur, qtrs	1389	Suif, qtrs	..
Alcalis, qtrs	6	Pétrole, mts	..
Beurre, tins	1065	Cuir, rix	64
Whiskey, cqs	6	Jambons, bcts	..
Pois, mts	..	Tabac, bcts	100
Esprit de Vin, cqs	..	Farine blé-d'inde, qt	..
Avoine, mts	..	Fromage, btes	327
Bœuf, qtrs	..	Viande fumée	..
Orge, mts	..	Blé-d'Inde, mts	..
Saindoux, qtrs	..	Orge, mts	..
Peaux	..	Seigle, mts	..
Farine d'avoine, qts.	..	Farine de mais, qts.	..

REÇU PAR LE CANAL LACHINE.

Jusqu'à 10 A. M., le 27 Août.

Blé, mts	27417	Pois, mts	..
Farine, qrts	250	Alcalis, qrts	..
Saindoux, qrts	..	Peaux	..
Beurre, tins	5	Bœuf, qrts	..
Avoine, mts	..	Blé d'inde, mts	..
Lard, qrts	..	Cuir, rix	..
Tabac	..	Viande fumée, btes	1
Fromage, btes	..	Farine d'avoine, qrt	..
Seigle, mts	..	Orge, mts	..
Farine de blé d'inde	..	Whiskey, cqs	..
Esprit de Vin, cqs.	..	Jambons	..
Suif, qrts	..	Porcs vivants	..

NAISSANCE.

—En cette ville, le 26 courant, la Dame de M. Louis Carles, Marchand-Epicier, un fils.

AVIS SPECIAL.

LA PERSÉVÉRANCE COURONNE LE SUCCÈS.—La persévérance continue du Dr Briggs dans ses efforts pour soulager l'humanité et fournir un remède sûr pour conserver la vie et donner de la force à un système épuisé reçoit maintenant sa récompense. Dr. Brigg's Trout & Lung Healer, est un composé purement végétal, doux et agréable dans son action, il est puissant au goût et guérit toutes les maladies de la gorge, du poumon, de la poitrine, du foie, etc., chasse la maladie, purifie et enrichit le sang, donne de la vigueur au foi et de la satisfaction au patient. Il est regardé comme le meilleur remède dont un malade puisse faire usage.

NEVRALGIE.—Si vos nerfs semblent se raidir et s'agiter, et causer des soubresauts de la tête aux pieds, si elle se répand comme l'éclair le long de vos nerfs, et semble se nouer de mille manières essayant à se fixer dans les régions du cœur, ainsi qu'à la face, à la tête et au cou, &c., enfin si vous avez la névralgie dans sa forme la plus intense, avec toute l'agonie qui peut résulter de ses degrés les plus aigus, faites usage de la médécine du Dr J. Briggs, et en en prenant trois fois, votre névralgie disparaît.

Les hémorrhoïdes sont soulagées et guéries en faisant usage de l'onguent du Dr. Briggs.

Les merveilles ne cessent pas et une preuve, est le succès du Guérisseur Moderne de Briggs pour guérir toutes les maladies des pieds. Les cors s'effacent, les oignons disparaissent, les ongles incarnés sortent des chairs, en faisant usage de cette onguent sans pareil. Il n'y a aucun danger et par cette usage les douleurs disparaissent.

Ces différentes préparations sont vendus chez Kenneth, Campbell & Cie., Picault & Fils, Rodgers, Spencer, Burks, Tate & Ceventon, Davidson Muir, Goulden, Devins & Bolton, Lufbaro, Hart, Gray, Ambrosse, Wilson, Gardner. Pharmaciens en gros et en détail.

Montréal, 25 Janvier 1870. 18—a k

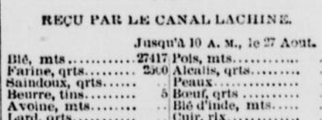

Département des Douanes

OTTAWA, 27 Août 1870.

L'escompte autorisé sur les Envois Américains jusqu'à avis contraire, est de 14 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

On Demande

UNE BONNE qui travaille bien à l'Aiguille. S'adresser au No. 328, en haut de la Rue Bleury, Entre dix heures et midi.

29 Août. 285—1 p

ON DEMANDE

UN FORGERON de 1ère classe, DEUX bons FINISSEURS sur FER.

S'adresser à E. CHANTELOUP, 587, Rue Craig.

29 Août. 285—1 p

Ecole Modèle Jacques-Cartier.

La rentrée des classes de l'Ecole Modèle Jacques-Cartier, aura lieu JEUDI, le PREMIER SEPTEMBRE prochain. Les enfants y sont admis de 5 à 16 ans. Cette école, comme on le sait, est sous la direction de l'Ecole Normale Jacques-Cartier. Le cours d'étude se compose de deux divisions.

La première est toute élémentaire les enfants commencent la lecture dans les deux langues, l'écriture et le calcul.

La seconde comprend un cours de trois années.

PREMIÈRE ANNÉE :—Lecture, Racines, Etymologie et Elements de Grammaire dans les deux langues ; Eléments d'Arithmétique, Calcul Mental.

DEUXIÈME ANNÉE. — Grammaire, Arithmétique, Calcul continués ; Traduction de l'Anglais en Français et *vice versâ* ; Géographie commencée.

TROISIÈME ANNÉE : — Etude des deux langues continuée jusqu'aux éléments de la composition ; Tenue des Livres, Eléments d'Algèbre et de Géométrie ; Histoire Sainte et Histoire du Canada.

Dans toutes les classes : Enseignement religieux sous la direction du Principal. Leçons de choses qui ont pour objet les Sciences et l'Histoire Naturelle.

Conditions, de 3 à 10 chelins.

21 août.—1 280

Séminaire de Ste. Thérèse

La rentrée des Elèves aura lieu JEUDI, PREMIER SEPTEMBRE prochain.

Montréal, 22 août 1870. 289—1

ÉCOLE DE L'ÉVÊCHÉ
A MONTRÉAL.

Cette Ecole est sous la direction de l'Evêché.

Le cours qui y est suivi est exclusivement commercial.

Quoique le français et l'anglais y soient à peu près sur le même pied, les mathématiques, la tenue des livres, les formules de billets, reçus, etc, ne s'enseignent qu'en anglais.

Les élèves peuvent être admis dès l'âge de six ans ; les plus jeunes ont un régiement spécial, ont pour maître un ecclésiastique et reçoivent, avec l'éducation élémentaire, les soins religieux particuliers que demande leur âge.

Ceux qui sortent d'une autre maison d'éducation doivent présenter un certificat de bonne conduite délivré par le Directeur de cette maison.

Le cours est de trois ans pour ceux qui rentrent sachant lire l'anglais et le français et sachant écrire ; une quatrième année est donnée pour des cours spéciaux.

Les parents reçoivent, au moins tous les deux mois, un bulletin leur faisant connaître la conduite, l'application et le succès de leurs enfants.

Tous les élèves au-dessus de huit ans sont tenus d'assister aux offices de la Cathédrale, les dimanches et jours de fête.

L'immoralité, l'insubordination, la paresse habituelle, les fréquentes absences non motivées, sont des cas d'expulsion ; c'est aux parents à faire connaître la cause des absences de leurs enfants.

Outre le Directeur, quatre professeurs (trois laïques et un ecclésiastique) sont attachés à l'enseignement.

Ouverture des Classes JEUDI, le 1er SEPTEMBRE.

Heures de Classe et d'Etude pour les jeunes élèves de la Classe préparatoire.

Classe A. M., de 9 à 11 heures. P. M., de 2 à 4 hs.

POUR TOUS LES AUTRES ÉLÈVES.

Étude A. M.,	de 8 à 9 hs.	P. M.,	de 1 à 2 hs.
Classe "	" 9 à 11 "	"	" 2 à 4 "
Étude "	" 11 à midi.	"	" 4½ à 5½ "

Mardi et Jeudi après-midi,

Province de Québec, } SS
District de Montréal. }

Acte concernant la Faillite 1869

Dans l'affaire de

FRANÇOIS VILLENEUVE, commerçant du Coteau St. Louis, paroisse et district de Montréal.

AVIS PUBLIC est par le présent donné, qu'au Palais de Justice, dans la Cité de Montréal, dans la salle où ont ordinairement lieu les procédures en faillite, LUNDI, le VINGT-NEUVIÈME jour d'AOUT prochain, à ONZE heures de l'avant-midi, Je, soussigné, offrirai en vente par encan public, le lot de terre et les bâtisses dessus construites, ci-après mentionnés, appartenant à la dite faillite :

Un terrain situé en la dite paroisse de Montréal, au Coteau St. Louis, comprenant les lots numéros 8 & 11, sur un certain plan d'une propriété appartenant au Docteur Pierre Beaubien, contenant quarante pieds français de largeur, et ayant pour profondeur tout ce qui est compris entre la continuation de la rue St. Laurent, par laquelle elle est bornée en front, et de la rue St. Dominique, par laquelle elle est bornée en arriere, borné d'un coté au sud-est, partie par Pierre Bourdon, et partie par Ferdinand Colteret, et d'autre côté au nord-ouest, par le dit Pierre Beaubien, avec une maison en bois et autres bâtisses dessus érigées.

Et AVIS PUBLIC est aussi par le présent donné, qu'à la porte de l'Eglise de la paroisse de St. Jérome, dans le district de Terrebonne, MARDI, le TRENTIÈME jour d'AOUT aussi prochain, à ONZE heures de l'avant-midi, Je, soussigné, offrirai en vente par encan public, les terres et héritages ci-après mentionnées, appartenant aussi à la dite faillite :

2o. Une terre située à la Côte St. André, dans la paroisse de St. Jérome, district de Terrebonne, contenant trois arpents de front par vingt arpents de profondeur, plus ou moins; bornée en front par le chemin de base de la dite Côte St. André, en arrière par Pierre Coursol, au coté nord-est par un nommé Montigny, et au sud-ouest par Jean Baptiste Laliberte, avec une maison, étable et autres bâtisses dessus érigées.

3o. Un emplacement situé au village St. Jérome, contenant soixante pieds de front sur cent vingt pieds de profondeur, plus ou moins borné en front par la rue de l'Eglise, en arrière par le terrain du marché, d'un coté par la rue St. George, et de l'autre coté par J. B. Caselle, avec une maison, hangards, remises et écuries dessus construits.

Toutes personnes ayant à exercer des réclamations sur les terrains sus-mentionnés, que le régistrateur n'est pas tenu de mentionner dans son certificat, en vertu de l'article 760 du code de procédure civile du Bas-Canada, sont par le présent requises de les faire connaitre suivant la loi. Toutes oppositions afin d'annuler, afin de distraire, afin de charge, ou autres oppositions à la vente, doivent être déposées au bureau du soussigné, avant les quinze jours qui procéderont immédiatement le jour de la vente de chacun des lots susdits,—les oppositions afin de conserver peuvent être déposées en aucun temps dans les six jours qui suivront celui de la vente.

CHS. ALB. VILBON,
Syndic.

Montréal, 21 Juin 1870.—237 dm

Acte concernant la faillite 1869

Dans l'affaire de

JOHN McDONOUGH, de la Cité de Montreal, Marchand, FAILLI.

Le Failli ayant fait une cession de ses biens, ses créanciers sont notifiés de s'assembler à sa place d'affaires, 226, Rue St. Paul en la Cité de Montreal, SAMEDI, le TROISIÈME JOUR DE SEPTEMBRE PROCHAIN à DIX heures A. M., afin de prendre en communication de l'état de ses affaires et nommer un syndic.

L. JOS. LAJOIE,
Syndic Provisoire.

Montréal, 17 août 1870. 285-dz

Province de Québec, }
District de Montréal. }

Dans la Cour Supérieure pour le Bas-Canada.

Le Vingt-cinquième jour d'Août, mil huit cent soixante et dix.

No. 1861.

DAME ROSAMOND TEUTON, de la Cité et du District de Montréal, épouse de CHARLES GREEN, Pharmacien du même lieu, dûment autorisée à *ester en justice*,

Demanderesse ;

vs.

CHARLES GREEN, Pharmacien, des Cité et District de Montréal, *Défendeur*.

IL EST ORDONNÉ, sur la motion de N. W. TRENHOLM, Avocat, de la Demanderesse, en autant qu'il appert par le retour de M. Dempsey, un des Huissiers de cette Cour, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile dans la Province de Québec en Canada, et ne peut être trouvé dans le District de Montréal, que le dit Défendeur soit par un avertissement à être deux fois inséré en langue Anglaise dans le papier-nouvelles de la Cité de Montréal, appelé "*The Montreal Herald*," et deux fois en langue Française, dans le papier-nouvelles de la dite Cité appelé "*La Minerve*," notifié de comparaître devant cette Cour, et la de répondre à la demande de la dite Demanderesse sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement et sur le défaut du dit Défendeur de comparaître et de répondre à telle demande dans la période susdite, il sera permis à la dite Demanderesse de procéder à la preuve et Jugement comme dans une cause par défaut.

CHARLES A. TERROUX,
293 Député-P. C. S.

ARTHUR LACOSTE

AVOCAT,

No. 6, — Rue St. Jacques, — No. 6.

3 mai.—tm k 186

DUHAMEL & RAINVILLE,

AVOCATS,

28 RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

JOSEPH DUHAMEL | HENRI F. RAINVILLE

Montréal, 11 Mai 1869. 2

Dr. GLOBENSKY, L.C.D.

DENTISTE,

Extrait les Dents sans douleur, au moyen du Chloroforme ou du Gaz Hilariant,

No. 203, Rue Notre-Dame

Près du Palais de Justice—Montréal.

11 mai. 8m k—203

L. S. COTÉ

AVOCAT, L. L. B.

29—Rue St. Vincent—29

M. COTÉ suivra les Cours de St. Jean d'Iberville.

Montréal, 2 septembre 1869 300—a k

A. MATHIEU,

AVOCAT, L. L. B.,

88, Rue St. Vincent.

28 mai MONTRÉAL. 217

J. H. LECLAIR

ARPENTEUR

A transporté son Bureau au

NO. 15, RUE ST. LAMBERT

Au-dessus de MM. LABADIE.

1er mai,—6m 179

HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA

Mardi, 9ème jour d'Août, 1870.

PRÉSENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

A la recommandation de l'Honorable Ministre des Travaux Publics et en vertu des dispositions de la 58e clause de l'Acte 31 Vict. ch. 12, intitulé "Acte concernant les Travaux Publics du Canada," il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est par le présent ordonné, qu'à compter du 15e jour de Septembre prochain, les taux de peage suivants seront et sont par le présent imposés, et la levée et perception en sont autorisées, aux et sur les Travaux Publics connus sous le nom de Chemin d'Huntingdon et du Lac St. François, c'est à savoir :

	Taux d'Eté.	Taux. d'Hiver.
Pour toute voiture tirée par deux chevaux ou bestiaux, ou plus, passant sur le chemin une fois..	20 centins	15 centins
Pour la même allant et revenant le même jour...	30 centins	23 centins
Pour toute voiture tirée par un cheval ou autre bête de somme, passant sur le chemin une fois..	12½ centins	10 centins
Pour la même allant et revenant le même jour...	20 centins	15 centins
Pour chaque mouton ou cochon.....	2 centins	1 centin
Pour chaque cheval ou vache ou autre bête à corne.....	5 centins	3 centins

EXCEPTIONS.—Pourront passer gratis :

Chevaux et voitures appartenant aux officiers au Service de Sa Majesté, en service actuel :

Chevaux et voitures employés exclusivement au transport des malles de Sa Majesté.

Cortèges funéraires.

Chevaux et voitures transportant des personnes à l'Eglise, aller et retour, les dimanches et fêtes.

WM. H. LEE,
Greffier du Conseil Privé,
283—m Canada.

DISTRICT DE MONTREAL.

Une SESSION de la COUR DES QUARTIERS DE SESSIONS DE LA PAIX, pour le District de Montréal, aura lieu au Palais de Justice, en la Cité de Montréal, le

Premier jour de Septembre prochain,

à DIX HEURES du matin. En conséquence, je donne avis à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce District et à toutes autres personnes, qu'elles y soient présentes. Je donne aussi avis à tous les Juges de Paix, Coroners et Officiers de la Paix, pour le District susdit qu'ils aient à s'y trouver avec tous leurs records, indictements et autres documents, pour faire tout ce qui leur appartiendra ou à chacun d'eux de faire dans leurs capacités respectives.

T. BOUTHILLIER,
Shérif.

Bureau du Shérif, }
Montréal, 24 août 1870 } 290

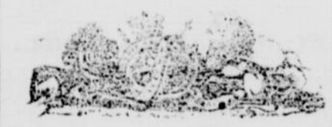

HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA

Mercredi, 17me jour d'Août 1870.

PRÉSENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Il a plu à Son Excellence de présenter au Conseil un Rapport de l'Honorable Ministre de la Marine et des Pêcheries exposant qu'en vertu des dispositions de la 15e clause de "l'Acte des Pêcheries" elle a permis que certaines eaux ci-après mentionnées, situées dans le comté de Rimouski, soient reservées pour la propagation naturelle du poisson ; et recommandant que la réserve proposée soit sanctionnée par Son Excellence.

En conséquence, il a plu à Son Excellence en Conseil, en vertu du pouvoir conféré par la 19e section de l'acte ci-haut mentionné, de faire le Règlement qui suit :

RÈGLEMENT.

Les eaux situées dans la paroisse de St. Anaclet, dans le comté de Rimouski et Province de Québec, connues sous le nom de Lac à l'Anguille, seront et sont par la présent, mises à part et réservées pour la propagation naturelle du poisson, pour un espace de trois ans commençant le premier jour de Septembre prochain.

Certifié,

WM. H. LEE,
Greffier du Conseil Privé,
20—dz Canada.

AVIS AUX CONTRACTEURS.

MAISON DE DOUANE

A London, Ontario.

DES SOUMISSIONS cachetées, addressées au soussigné, marquées "Soumissions pour une Maison de Douane, à London," seront reçues à ce Bureau, LUNDI, le 5 SEPTEMBRE prochain, à MIDI, pour la construction et le fini d'une

MAISON DE DOUANE & D'ENTREPOT

DANS LA

Ville de London, Province d'Ontario.

On peut voir les plans et spécifications ici et après le 24 courant, au Département du Ministre des Travaux Publics, Cité d'Ottawa, ainsi qu'au Bureau de William Robinson, Ecr., Architecte, Hôtel-de-Ville, London, Ontario.

On devra attacher à chaque soumission les noms de deux personnes responsables qui voudront bien devenir cautions pour la due exécution du contrat.

Le gouvernement ne s'oblige pas à recevoir la plus basse ou aucune des Soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, }
Ottawa, 15 Août 1870. } 292

A Louer pour plusieurs années ou à Vendre.

LA DISTILLERIE sur la Rue JACQUES-CARTIER, connue comme la

DISTILLERIE GORRIE.

On peut se servir séparément des VOUTES pour le MALT, du FOUR et du compartiment à GRAIN ou on peut convertir le tout en manufacture où on pourra utiliser des Voûtes très considérables.

DANIEL GORRIE.

Juillet. 252

COMBUSTIBLE A BON MARCHÉ

CHARBON,

CHARBON.

LA COMPAGNIE INTERCOLONIALE des MINES de CHARBON a en mains un approvisionnement considérable de Charbon provenant de ses Mines de la Nouvelle-Ecosse, lequel sera vendu en quantité d'une tonne et plus.

Le Charbon est très convenable pour les

Manufactures et pour les Résidences Privées

Et on sollicite respectueusement l'attention des consommateurs sur le fait qu'il peuvent épargner beaucoup en se servant de Charbon au lieu de Bois.

S'adresser au

BUREAU DE LA COMPAGNIE,
59, Rue St. François-Xavier.

4 Août. 274—dm B k

ENSEIGNE DU MARTEAU

FERRONNERIES,

POELES DE CUISINE.

POELES DE CUISINE pour Bois ou Charbon avec Réservoir en Cuivre et Réchaud pour Assiettes, &c., &c.

ALBANIAN, pour Passage
ORIENTAL
POELES SIMPLES
POELES DOUBLES, &c., &c.
COUCHETTES EN FER, avec un assortiment général de Ferronneries.

BALANCES, BÊCHES, FOURCHES, &c.

☞ *VIEUX POELES PRIS EN ÉCHANGE*

G. LEPAGE,
210, RUE ST. PAUL,
Coin de la Place Jacques-Cartier.

25 octobre—40

LE MEILLEUR POELE DE SALLE

T

L'ORIENTAL

IL A ÉTÉ ÉPROUVÉ.

SOUVENEZ-VOUS QUE SI VOUS ACHETEZ

UN DES

POELES DE CLENDINNENG

VOUS POUVEZ

Faire Réparer les Plaques en tout temps.

W. Clendinneng.

Septembre—10 cj

MADRID 1847

PRIMERA CLASE.

PARIS 1867 LONDON 1862

MENTION HONORABLE GENERAL EXCELLENCY.

ALKABASAR

ARRIVÉ ENFIN.

Cet élégant Tonique Ture est un des plus délicats et des plus salutaires remèdes qui aient été soumis à l'approbation publique sur ce continent, et il se recommande de lui-même à l'encouragement pour les raisons suivantes :

C'est un remède qui a été fait par un des plus éminents pourvoyeurs de la Cour Ottomane.

Il empêche l'acidité de l'estomac.

Il chasse la mélancolie.

C'est un tonique doux et qui donne de la vigueur et un stimulant des plus efficaces et en même temps des plus inoffensifs.

Il rend la respiration douce et agréable.

Il stimule l'appétit si on le prend *avant* les repas.

Il facilite la digestion si on le prend *après* les repas.

Il neutralise les penchants à l'usage des liqueurs enivrantes.

Il rend l'esprit brillant et parfaitement clair.

Si on le prend habituellement, il donne de la vitalité et de l'énergie à tous les organes du corps.

Par l'usage de ce remède un homme de 70 ans, regrendra autant de vigueur que s'il était à l'âge de 50 ans et il est fortement recommandé aux personnes de const tution délicate.

C'est le remède favori des Dames de l'Orient principalement.

Ainsi donc, assurez-vous la santé, la longevité et l'énergie vitale par l'usage du

TONIQUE TURC ALKABASAR

Tenu en dépôt chez les principaux Droguistes et Epiciers de la Puissance.

Pour les prescriptions, voir les étiquettes sur les bouteilles.

HENRY CHAPMAN & CIE., } Montréal.
EVANS, MERCER & CIE., }
Seuls Agents pour la Puissance.

Montréal, 18 Juillet 1870.—238 a k

AVIS AUX CONTRACTEURS.

Des SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et marquées "Soumissions pour ouvrages au Canal Grenville," seront reçues à ce Bureau, jusqu'A MERCREDI SOIR, le 31 Août courant, pour l'élargissement d'environ CINQ MILLES du CANAL GRENVILLE, et la construction de TROIS ÉCLUSES.

L'ouvrage peut être considéré comme un tout, ou être partagé en TROIS sections, comprenant chacune une écluse.

Les plans et spécifications peuvent être vus à ce Bureau ou au Bureau du Canal Lachine, le et après Jeudi, le 19 courant, où l'on peut aussi se procurer des blancs de soumissions imprimés et tout autre détail.

Chaque soumission devra contenir les noms de deux personnes solvables et responsables, voulant garantir l'exécution du contrat.

Le Département cependant ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, }
Ottawa, 19 Août 1870. } 281 dx

COMPAGNIE D'ASSURANCE

SCOTTISH IMPERIAL

CAPITAL - - - - - - £1,000,000 STG.

Bureau Principal de la Puissance,

96, RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER, MONTRÉAL

BUREAU DES DIRECTEURS :

(Tous Actionnaires de la Cie.)

ALEXR. WALKER, Ecr., Marchand,
M. P. RYAN, Ecr., M. P.
G. A. DRUMMOND, Ecr., Raffineur de Sucre,
C. J. COURSOL, Ecr., Juge de Sessions.

Solliciteurs — MM. CARTER & HATTON, Avocats.
Expert—JAMES NELSON, Ecr., Architecte.

On assure toutes espèces de propriétés contre le Feu à des conditions des plus favorables.

Le BUREAU CANADIEN a PLEIN POUVOIR d'émettre des POLICES CONTRE LE FEU et de régler toutes les réclamations sans avoir besoin de référer aux Quartiers-Généraux.

H. J. JOHNSTON,
Agent Général.
J. B. ALLARD,
Sous-Agent.

14 juillet.—255 tm k

Compagnie d'Assurance

LA ROYALE,

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.

Capital..... £2,000,000 Stg
Revenu Annuel au-dessus de.. 800,000 "
Fonds Accumulés Investis..... 1,500,000 "

Bonus considérables, égaux à 2 pour cent par Année.

Règlement libéral des Réclamations garanti aux Assurés.

Tous les déboursés payés par la Compagnie.

W. E. Scott, Ecr., M.D., Médecin Inspecteur.

ASSURANCES CONTRE LE FEU, sur toute espèces de propriétés, prises à des taux modérés

ALFRED PERRY, Inspecteur.
H. L. ROUTH, AGENT
J. L. BRAULT,
Agent pour le Département Français.

10 Février. 128—a

COMPAGNIE D'ASSURANCE

Commercial Union

19 & 20 CORNHILL, LONDRES.

CAPITAL - - - - - £2,500,000 STG.

DEPARTEMENT DU FEU

Réglement Immédiat des Réclamations.—Les Directeurs et les Agents généraux occupant tous une haute position commerciale, jugeront de toutes les questions qui seront soumises à leur décision avec un esprit libéral et en hommes d'affaires.

DEPARTEMENT SUR LA VIE

Quatre-vingt pour cent des profits provenant de toutes les affaires qui concernent les annuités et les polices pour toute la vie, seront divisés parmi les Porteurs de Police ayant droit aux profits.

La moyenne des Bonus déclarés en 1868 est de £2 2s 6d par cent.

Toutes réclamations sont payées un mois après que la mort de l'assuré a été prouvée.

Surintendant :—A. TELLIER.

FREDERIC COLE, *Secrétaire.*

MORLAND, WATSON & Cie.,
Agents généraux pour le Canada.

BUREAUX : 355 et 357, Rue St. Paul, Montréal.

21 juin.—a c k 236

Compagnie d'Assurance Mutuelle

CONTRE LE FEU

De la Cité de Montréal

DIRECTEURS :

BENJAMIN COMTE, ECR., Président.

S. A. R. HUBERT, ECR., | ANDRÉ LAPIERRE, ECR
A. C. LARIVIÈRE, ECR., | JEAN BTE HOMIER, ECR
ROMUALD TRUDEAU, ECR | NAZ. VILLENEUVE, ECR
JAMES E. MULLIN, ECR, | FERDIND. PERRIN, ECR

Le principe sur lequel est basée notre Assurance Mutuelle est certainement le plus économique et le plus sûr ; chaque année l'a prouvé depuis 1828.

Ce système d'assurance a encore l'avantage d'être national, puisque ce sont des Canadiens qui s'assurent entre eux, et se dispensent ainsi d'aller verser leurs primes en des mains étrangères.

D'ailleurs, ces compagnies d'assurance basées sur un autre principe, reconnaissent l'excellence du système mutuel, et il ne peut y avoir de danger que dans l'imprudence ou l'inexpérience des administrateurs et de la direction, ce qu'à fort bien compris notre Assurance Mutuelle en choisissant des Directeurs expérimentés, et qui savent comment éviter les inconvénients et parer aux défectuosités qui existaient avant 1859. Ajoutons à cette garantie la prospérité croissante de la société actuelle depuis les quelques années qu'elle existe, et nous sommes certains d'un succès constant et marqué pour l'avenir, et cela sans augmenter les taux d'assurance qui ne sont guère que la moitié de ceux qu'on exige dans les autres sociétés.

Le Bureau de la Compagnie est au No. , rue St. Sacrement.

ALFRED DUMOUCHEL,
Secrétaire-Trésorier

Montréal ctobre.—86 c D

Chemin de Fer de la Rive Nord et de la Navigation et des Terres du St. Maurice.

AVIS est donné que la période pour la réception de Soumissions pour la construction de ce Chemin de Fer limitée par un avis de cette Compagnie en date du 5ème jour du mois d'Août courant, est par le présent prolongée jusqu'au 12me jour de SEPTEMBRE prochain inclusivement.

Par ordre du Bureau des Directeurs,

(Signé) JOSEPH CAUCHON,
Président.

23 Août 1870. 289 1

Extension du Chemin de Fer Harlem

CHANGEMENT D'HEURES

EN CHEMIN DE FER

DE

MONTRÉAL A NEW-YORK

Les Passagers partant par l'Express de 3.45 de MONTRÉAL, peuvent prendre des Chars Dortoirs à ST. ALBANS et se rendre à NEW-YORK sans changement.

On peut obtenir des Billets de F. PICARD, Bureau Général des Billets, vis-à-vis le St. Lawrence Hall, Montréal, ou au Bureau des Billets, au Dépôt du Chemin de Fer le Grand Tronc.

J. R. FAULKNER,
Assist.-Surint.

28 juin.—242 j

COMPAGNIE DE NAVIGATION CANADIENNE

SAISON

1870, 1870,

GRANDES EXCURSIONS

A la célèbre Rivière Saguenay, et aux Stations thermales de la Malbaie, Cacouna et Tadousac.

Les magnifiques vapeurs "UNION" Capt. FAIRGRIEVE, et "MAGNET," Capt. SIMPSON, laisseront le Quai Napoléon, Québec, durant cette saison, pour la RIVIÈRE SAGUENAY à la BAIE HA ! HA ! arrêtant à la BAIE MURRAY, RIVIÈRE DU LOUP et TADOUSAC comme ci-dessous :

L'Union, les Mardis et Vendredis.
Le *Magnet*, les Mercredis et Samedis
A 7 heures A. M.

En prenant ces steamers à Québec, le Touriste et le malade jouiront de la brise rafraîchissante et vigoureuse, et de la scène pittoresque du Bas du St. Laurent, et éviteront le trouble du transbordement, attendu que les steamers se rendent directement à la Malbaie, Rivière du Loup, Tadousac et la Baie Ha ! Ha !

Les passagers laissant Montréal par les steamers de la Compagnie du Richelieu les soirs de Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi, connexeront avec l'*Union* et le *Magnet* à Québec.

On ne fait aucune dépense et on n'éprouve nullement d'inconvénient à changer de vapeur à Québec, vû que toujours les steamers sont placés l'un à côté de l'autre.

Ces beaux steamers sont de la plus grande force et équipés de la manière la plus sûre. Ils sont très confortables et on ne peut rien désirer de mieux sous tous les rapports.

Les BILLETS DE RETOUR et toutes informations, peuvent être obtenus au BUREAU DE LA COMPAGNIE, 177 Rue St. Jacques.

ALEX. MILLOY,
Agent.

COMPAGNIE CANADIENNE DE NAVIGATION, }
Bureau, No. 177, Rue St. Jacques. }
Montréal, Juin 1870. } 241

NOUVELLE ROUTE DIRECTE

ENTRE LA

PROVINCE de QUEBEC

ET LES

États-Unis.

Depuis que le Chemin de Fer de la Vallée de Massawippi est terminée, cette route est la plus courte et la plus directe sur tous les points des États-Unis.

LES CONVOIS LAISSENT LENNEXVILLE :

5.00 A.M., en connection avec le convoi laissant Montréal à 10.10 P.M., arrivant à Boston à 6.20 P.M., et New-York 11.20 P.M.

7.00 P.M., en connection avec le convoi laissant Montréal à 1.30 P.M., et arrivant à Boston à 8.35 A.M., et New-York à 12.30 P.M.

Des billets pour tout le parcours sont vendus aux principaux points des Etats-Unis.

☞ *Demandez pour des Billets vid Passumpsic, R. R.*

H. S. CUTTER, Agent de Fret, Lennoxville.
J. B. HARRIS, Agent de Billets, "

A. H. PERRY,
Surintendant.
Lyndonville, Vt.

8 Août. 276—dm

CHEMIN DE FER DU NORD

Ligne Directe

ENTRE

QUEBEC et MONTREAL

Avis est par le présent donné que des SOUMISSIONS seront reçues jusqu'au PREMIER jour de SEPTEMBRE prochain, à MIDI, pour la CONSTRUCTION DE LA LIGNE PRINCIPALE DU CHEMIN DE FER de la Compagnie du Chemin de Fer de la Rive Nord et de la Navigation et des Terres du St. Maurice. Cette ligne devra courir entre Québec et Montreal, du côté nord du fleuve Saint-Laurent.

Après le 10 du présent mois, le profil du chemin et les spécifications et conditions du contrat, pourront être examinés au bureau de la Compagnie, dans la Bâtisse Union, Place d'Armes, cité de Québec, entre deux et quatre heures de l'après-midi.

Par ordre des Directeurs,

JOSEPH CAUCHON,
Président du Bureau des Directeurs.

août 1870.— 98

Cie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

SERVICE AMELIORÉ DES TRAINS

POUR L'ÉTÉ DE 1870.

AUGMENTATION DE VITESSE.

Nouveaux Chars pour tous les Trains Express

Portland à Montréal en 13 heures

Montréal à Toronto en 13 heures

Le et après le 13 JUIN, les nouveaux arrangements seront mis en force et les Trains partiront de Montréal comme suit :

ALLANT A L'OUEST.

Express du Jour pour Ogdensburgh, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'Ouest à..... 9.00 A.M.
Express de Nuit do do..... 9.00 P.M.
Train de la Malle pour Toronto et les stations intermédiaires..... 7.10 A.M.
Train d'accommodement pour Brockville et les stations intermédiaires..... 5.00 P.M.
Trains pour Lachine à 6.00 A.M., 7.00 A.M., 9.15 A.M., Midi, 1.30 P.M., 4.00 P.M., 5.30 P.M. et 6.30 P.M. Le train de 1.30 p. m. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires... 7.10 A.M.
Express pour Boston vià Vermont Central..... 9.00 A.M.
Express pour New-York et Boston vià Vermont Central à..... 3.45 P.M.
Express pour New-York et Boston vià Plattsburgh, Lac Champlain, Burlington et Rutland à..... 6.00 A.M.
Do do do..... 4.00 P.M.
Express pour Québec, Island Pond, Gorham, Portland et les Provinces d'en Bas à..... 1.30 P.M.
Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, et les Provinces d'en Bas arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Brompton Falls, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Cookscooke et Norton Mills, seulement à..... 10.15 P.M.

Il y aura des Chars Dortoirs à tous les trains de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Les steamers "CARLETTA" ou "CHASE," laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les Samedis après-midi, à 4.00 heures p.m. Le comfort est excellent pour les passagers et le fret.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant le traject en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et les Jeudis, à 6.10 heures p.m., pour St. Jean, N. B., &c., &c.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 59, Grande Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

Montréal, 31 mai 1870.—219

UNE LAMPE POUR PORTER DANS VOTRE POCHE

LAMPES qui s'allument au simple Toucher ET QUI BRULENT PENDANT L'ESPACE DE DEUX HEURES

Sans Odeur et sans Fumée

On ne possède jusqu'à présent

RIEN DE SUPÉRIE POUR AVOIR ET

Garder la Lumière

ENVOYEZ UNE PIASTRE A

HEARN HARRISON & CIE

OPTICIENS, MONTREAL,

ET VOUS RECEVREZ UN ÉCHANTILLON PAR LA MALLE

(*FRANC DE PORT.*)

AVIS—On trouve chez M. HEARN, HARRISON & CIE., tous Objets ayant rapport à l'OPTIQUE et les célèbres LUNETTES APLANATIQUES.

Montréal, 15 Février. 132—r

MONTREAL & LONGUEUIL

Service par Vapeur de Jour et de Soir.

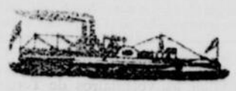

Le service régulier du *LONGUEUIL* se fera comme suit :

Premier départ de Longueuil..... 5 hs. A.M.
" " du Pied-du-Courant.. 5½ hs. A.M.

En alternant à toutes les heures dans le même ordre.

Dernier départ de Longueuil..... 7 hs P.M.
" " du Pied-du-Courant..... 7½ hs P.M.

Tous les MERCREDI et SAMEDI un voyage extra aura lieu comme suit :

Départ de Longueuil..... 9 hs. P.M.
" du Pied-du-Courant..... 9½ hs. P.M.

14 Juin. 291

Cie. de Navigation Canadienne

LIGNE CENERALE

DE

LA MALLE ROYALE

POUR

Beauharnois, Cornwall, Prescott, Brockville, Gananoqu, Kingston, Cobourg, Port Hope, Darlington, Toronto et Hamilton.

DIRECTE SANS TRANSBORDEMENT

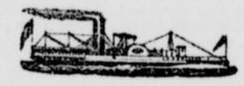

CETTE MAGNIFIQUE LIGNE se compose des Bateaux à Vapeur suivants de PREMIÈRE CLASSE

SPARTAN	Capt.	KELLER
PASSPORT	"	SINCLAIR
KINGSTON	"	FARRELL,
ABYSSINIAN	"	ETES
BANSHEE	"	BAILEY
CORINTHIAN	"	DUNLOP,
MAGNET	"	SIMPSON,
CHAMPION	"	CARMICHAEL
ATHENIAN	"	MORLEY
L. RENAUD		Agent.

Les Steamers de la Malle Royale

Laissent le BASSIN DU CANAL, à Montréal, à 9 heures du Matin tous les jours (excepté le Dimanche, et à Lachine, à l'arrivée du Convoi qui part de la Station de la Rue Bonaventure, MIDI, pour

Hamilton et les Ports Intermédiaires.

Etant ainsi en Correspondance directe à PRESCOTT et BROCKVILLE.

Avec les Chemins de Fer pour la ville d'Ottawa Kemptville, Perth, Arnprior, &c.,

A TORONTO et HAMILTON,

Avec les Chemins de Fer pour Collingwood Stratford, London, Chatham, Sarnia, Détroit, Chicago, Milwaukee, Galena, Greenbay, St. Paul, &c.

Et avec le Vapeur "CITY OF TORONTO," Pour Niagara, Lewiston, Niagara Falls, Buffalo, Cleveland, Toledo, Cincinnati, &c.

LIGNE EXPRESS.

Un de ces steamers part ainsi TOUS LES JOURS à 2 heures A. M. (Dimanches exceptés) et de Lachine à l'arrivée du train de 9 heures A. M., allant directement à Ogdensburg, Bale Alexandria, Clayton, Oswego et Rochester, en connexion avec le Chemin de Fer New-York Central pour les Chutes Niagara et Buffalo,

Les Vaisseaux de cette Ligne ne peuvent être égalés et d'après l'achèvement de leurs arrangements, offrent aux Voyageurs des Avantages que nul autre ne peut donner.

Ces Bateaux traversent tous les RAPIDES DU ST. LAURENT, et fournissent l'avantage de voir pendant le jour le magnifique Panorama que présente le Lac des MILLE-ISLES.

Le FRET se fera avec la plus grande Diligence, et à des Prix aussi réduits que par les Bateaux de transport ordinaire.

Les Billets pour tout le voyage par le Chemin de Fer de l'Ouest seront donnés.

Les BILLETS GENÉRAUX de Voyage sont maintenant émis au plus bas prix aux Places ci-haut nommées, et à

HOMAHA,

SACRAMENTO et

SAN FRANCISCO,

On peut s'en procurer, avec toute information possible, chez

ROBERT McEWEN,
Bureau de Fret, Bassin du Canal
Et au Bureau No. 73 Rue St. Jacques.

ALEX. MILLOY, Agent.

Bureau de la Ligne Générale de la Malle Royale, 177 Rue St Jacques, } 196
Montréal, Juin 1870.

Compagnie de Navigation de la Rivière Ottawa.

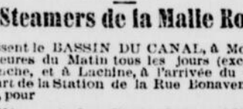

Vaisseaux faisant le service des Malles, 1870.

Depuis MONTRÉAL, jusqu'à la VILLE D'OTTAWA, CHAQUE JOUR, les Dimanches excepté, arrêtant à

Ste. Anne, Oka, Como, Hudson, Pointe aux Anglais, Rigaud, Carillon, Pointe Fortune, Grenville, l'Original, Majors, Papineauville, Browns, Thurson et Buckingham.

Les fameux bâteaux à voiles et à vapeur,

PRINCE OF WALES

CAPT. H. W. SHEPHERD.

QUEEN VICTORIA,

CAPT. A. BOWIE.

Un convoi laisse la gare Bonaventure chaque matin à 7 hs. [les Dimanches exceptés], afin de se mettre en jonction à Lachine, avec le steamer PRINCE OF WALES [où l'on prend le déjeuner] pour Carillon, passant par le lac St. Louis, les rapides de Ste. Anne, et le lac des Deux Montagnes ; le trajet se fait par chemins de fer jusqu'à Grenville, et ensuite par le steamer QUEEN VICTORIA, [où l'on prend le dîner,] jusqu'à la Cité d'Ottawa.

RETOUR.—Le steamer QUEEN VICTORIA laisse la ville d'Ottawa à 7 hs a. m., les passagers arriveront à 5.30 p. m.

Le comfort et l'économie de cette ligne ne peuvent être surpassés, et en même temps, cette route permet au voyageur de traverser les districts les plus pittoresques du Canada, et est très agréable pour les Touristes.

Les personnes qui désirent faire un voyage plaisant peuvent obtenir des billets de Montréal à Carillon bons pour un jour, en payant le prix d'un seul passage. Les Passagers qui veulent se rendent aux sources de Caledonia débarqueront à l'Original.

L'EXPRES D'EFFETS se fera tous les jours du Bureau de cette compagnie jusqu'à Ottawa et les ports intermédiaires. Les billets simples, de retour et d'excursion jusqu'à Ottawa et les postes intermédiaires peuvent être obtenus au Bureau de cette Compagnie, No 10 Rue Bonaventure, où à bord des vapeurs. On peut aussi se procurer des billets simples et de retour jusqu'à Ottawa à la station Bonaventure.

Le vapeur pour les marchés, *Dagmar*, Capitaine McGowan, en haut laisse le Bassin du Canal, les Mercredis et les Samedis, à 6 a.m. et en bas laisse Carillon les Lundis et les Jeudis à 6, a.m.

R. W. SHEPHERD.

17 Mai 206—z k

COMPAGNIE DES VAPEURS OCÉANIQUES DE MONTRÉAL sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des Malles du CANADA et des ETATS-UNIS.

1870--Arrangements d'Été--1870

La Lig